



HAL
open science

Les possibilités d'une île, Insularités oasiennes au Sahara et genèse des oasis

Vincent Battesti

► To cite this version:

Vincent Battesti. Les possibilités d'une île, Insularités oasiennes au Sahara et genèse des oasis. Gaëlle Tallet; Thierry Sauzeau. Mer et désert de l'Antiquité à nos jours, Approches croisées, Presses universitaires de Rennes, pp.105-144, 2018, Histoire, 978-2-7535-7434-2. hal-01154828v3

HAL Id: hal-01154828

<https://hal.science/hal-01154828v3>

Submitted on 13 Sep 2018 (v3), last revised 14 Mar 2019 (v4)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Battesti, Vincent, 2018 – « Les possibilités d'une île, Insularités oasiennes au Sahara et genèse des oasis » in Gaëlle Tallet & Thierry Sauzeau (dirs), *Mer et désert de l'Antiquité à nos jours, Approches croisées*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Histoire, p. 105-144 – en ligne: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01154828>

Les possibilités d'une île ***Insularités oasiennes au Sahara et*** ***genèse des oasis***

Vincent BATESTI

« Les oasis et les différentes parties du Sahara ne peuvent pas rester isolées les unes des autres. Elles donnent actuellement l'apparence d'îles perdues sur un vaste océan et qui ne seraient visitées par des navires qu'à de très longs intervalles¹. »

Ni le thème de la mer, ni directement celui du désert ne sont au cœur de mes recherches portées sur les oasis. Cependant, une attention scientifique aux systèmes oasiens ne peut tout à fait négliger le contexte sociogéographique dans lequel ces systèmes s'insèrent et prennent sens. Par ailleurs, cette attention portée aux oasis est inévitablement tributaire du contexte culturel de son énonciation scientifique, de son histoire, qui a toujours fait ce rapprochement entre mer et désert².

Comparer les oasis du Sahara à des îles du domaine maritime peut sembler aller de soi. Comparaison n'est pas pour autant raison : que peut apporter à la recherche une comparaison entre les îles et les oasis? Que veulent dire ces catégories linguistiques et conceptuelles préconstruites? Est-on dans une métaphore poétique ou bien heuristique?

Des îles et des oasis

À y regarder de plus près, l'« île » dans son acception d'un « espace de terre émergée entourée d'eau de tous côtés » semble difficilement s'attacher aux objets oasiens ; les oasis sont précisément l'inverse, de l'eau entourée de terres arides. La présence d'eau est indispensable pour faire une oasis, elle n'est cependant pas suffisante : sont également indispensables des hommes

1. CHEVALIER A., *Les productions végétales du Sahara et de ses confins Nord et sud, Passé, présent, avenir*, Paris, Laboratoire d'agronomie coloniale, 12^e année, « Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale », n° 133-134, contenant les Actes & comptes rendus de l'Association Colonies – Sciences, 1932, p. 910.

2. Voir dans ce volume la contribution d'Emmanuel Nantet et son analyse des écrits de Théodore Monod, p. 29-46; et celle de Bernard Nantet sur le Sahara contemporain, p. 331-344.

organisés en société, munis de savoir-faire spécifiques, pour en assurer l'organisation, la répartition et l'usage, en particulier agricole. Il n'en faut pas tant pour faire une île : une terre émergée suffit.

L'insularité au désert ?

Alors, pourquoi comparer îles et oasis ? Une acception étymologique du terme « île » est le latin *insula*, qui renvoie à une situation d'isolement. La pertinence première à penser les oasis comme des îles tient à ce qu'elles sont des espaces d'établissements humains et que ces « isolats » maillent le désert comme les îles l'espace maritime. On pourra comparer les cartes des routes maritimes (fig. 1), voire aériennes, aux cartes des réseaux de transports sahariens (fig. 2) : toujours avec le moins de détours possibles, ces routes sont des trajets qui lient un point à un autre, oasis, îles (ou leur port), villes (ou leur aéroport). Entre ces points, des étendues vides ou presque, des horizons qui n'ont d'autre vocation, pour les hommes qui les empruntent, que celle d'être traversés. Ces espaces à une seule dimension sont des intervalles, des entre-deux, des suspensions qui ne tolèrent guère d'autres activités que la traversée. Le point de vue est différent pour les groupes humains, de faible densité, qui y pêchent ou qui y font paître leur cheptel ; cependant, ceux-là même ne sont pas non plus déconnectés de l'oasis ou du port : ils y reviennent toujours.

« Il faut dire que l'insularité des oasis n'avait jamais rendu nécessaire l'établissement de cartes : ce qui importait plutôt, c'étaient les itinéraires. Depuis l'Antiquité, la position des oasis dans l'espace est donnée en jours de route à partir de points connus, selon des directions indiquées. Les récits de voyageurs décrivent des itinéraires (linéaires) entre des curiosités (des points), mais n'abordent pas la question de la localisation géographique absolue de l'oasis, ni d'ailleurs celle de l'espace oasien en tant qu'étendue³. »

Dans les réseaux des routes maritimes ou sahariennes, ce sont les destinations qui importent. De fait, plutôt que de parler d'isolement pour les îles et les oasis, ce qui préjuge beaucoup de ce que donnerait leur analyse géographique fine, il conviendrait plutôt d'associer à l'insularité la discontinuité physique et l'éloignement. Mais cela, nous le verrons, ne suffit pas encore.

Le thème de l'insularité (insularité « vraie », en dehors des oasis) a été traité dans de nombreux ouvrages, surtout de géographie (dont quelques thèses ou habilitations récentes⁴). L'étonnante attractivité et la permanence

3. GARCIER R. et BRAVARD J.-P., « Qu'est-ce qu'une oasis ? Réflexions géographiques sur un objet-limite », in TALLET G. et ZIVIE-COCHE Ch. (dir.), *Le myrte et la rose, Mélanges offerts à Françoise Dunand par ses élèves, collègues et amis II*, CENiM 9, Montpellier, Presses de l'université, 2014, p. 305-323, sp. p. 312.

4. TAGLIONI F., *Recherches sur les petits espaces insulaires et sur leurs organisations régionales*, Paris, HDR Géographie, université Paris-Sorbonne, Paris IV, UFR de Géographie, PRODIG – Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique, 2003 ; GOMBAUD S., *Îles, insularité*

de l'île dans la recherche géographique tiennent peut-être à ce que l'île a contribué significativement au questionnement épistémologique de la discipline⁵. Jean Brunhes notait très tôt que « Le désert impose à l'homme une sorte de régime insulaire; et comme dans les îles, les hommes manifestent plus clairement leurs relations directes avec les conditions géographiques locales⁶. » Cette approche s'est attiré une réplique épistémologique assez rapidement formulée par Lucien Febvre⁷, qui récuse l'exemplarité du cadre monographique et dénonce l'idée d'une « loi des îles » pesant sur les hommes⁸. Febvre a été suivi par Maurice Le Lannou⁹ qui critique l'idée chère à Jean Brunhes¹⁰ des « petits mondes » géographiques dans lesquels il incluait les îles et les oasis. L'île fait florès en géographie, sans doute parce qu'en effet elle a permis à la géographie une réflexion épistémologique pour, comme l'écrit Philippe Pelletier, ne plus « confondre l'objet – l'île – et la méthode d'appréhension de l'objet – les principes généraux. Un objet fait partie d'un champ, c'est la sélection d'un point particulier au sein de ce champ. Champ et objet sont deux artefacts, sachant que les prérequis de la construction d'un champ interfèrent sur la construction de l'objet ». Ce même auteur ajoute que « ce n'est pas parce que l'île peut être un objet d'étude en soi (une île, les îles, l'île) qu'elle échappe à [...] l'extension, avec prudence, à des espaces autres qu'insulaire des problématiques particulières voire des concepts spécifiques aux îles¹¹. » C'est à une telle invitation à étendre les concepts de l'insularité aux oasis que nous pouvons alors répondre.

Nous avons sciemment écarté une autre possibilité de comparaison entre oasis et îles, qui pourrait paraître très pertinente *a priori* : le rapport des conditions hydro-pédologiques. Selon un rapport pour la lutte contre la désertification :

« On trouve des niches d'intensification oasienne dans toute la Méditerranée. Ces systèmes sont particulièrement répandus sur la rive Sud

et îléité. Le relativisme dans l'étude des espaces archipélagiques, (s. l.) Saint-Denis, doctorat de géographie, université de La Réunion, 2007; SOULIMANT N., *Faire face au changement et réinventer des îles*, La Rochelle, doctorat de géographie, université de La Rochelle, École doctorale « Sociétés, Cultures, Échanges », 2011.

5. BERNARDIE-TAHIR N., *L'usage de l'île*, Paris, éditions Petra, 2011.

6. BRUNHES J., *L'irrigation, ses conditions géographiques, ses modes et son organisation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, thèse présentée à la Faculté des lettres de l'université de Paris, Paris, C. Naud, 1902, p. 427.

7. FEBVRE L., *La Terre et l'évolution humaine, Introduction géographique à l'histoire*, Paris, la Renaissance du livre, 1922.

8. ROBIC M.-C., « Les petits mondes de l'eau : le fluide et le fixe dans la méthode de Jean Brunhes », *Espace géographique* 17, 1988, p. 31-42.

9. LE LANNOU M., *La géographie humaine*, Paris, Flammarion, 1949.

10. BRUNHES J., « Une géographie nouvelle : la géographie humaine », *Revue des Deux Mondes* 33, 76^e année (juin 1906, première quinzaine), 1906, p. 543-574, sp. p. 558.

11. PELLETIER PH., « L'île, un bon objet géographique, Avant-propos », in BERNARDIE N. et TAGLIONI FR. (dir.), *Les dynamiques contemporaines des petits espaces insulaires, De l'île-relais aux réseaux insulaires*, Paris, Karthala, 2005, p. 7-17, sp. p. 16-17.

de la Méditerranée, au sud de la partie euro-méditerranéenne, dans les îles et les péninsules, et dans toutes les situations où l'on rencontre des conditions climatiques dures et fluctuantes, avec des précipitations torrentielles pendant certains mois de l'année et des saisons sèches. En découle la nécessité d'une gestion appropriée de la ressource en eau et de mesures techniques pour contrôler sa variation dans le temps¹². »

Des définitions de l'oasis ont été données ailleurs¹³, et nous retiendrons que ce qui fait l'oasis n'est pas seulement une situation en environnement aride. Son exploration ici sera d'abord géographique, car c'est surtout la notion d'espace qui sera mobilisée. Un questionnement plus anthropologique interviendra en conclusion : rapprocher l'oasis de l'« insularité » ou même penser en termes d'insularité ne participe-t-il pas d'une imagerie, d'une « culture occidentale¹⁴ » plus que de réalités vécues par les sociétés oasiennes ?

Nœuds de réseau sahariens

Nous explorerons donc d'abord cette condition insulaire, laquelle implique des possibilités dont la plus remarquable serait d'être un nœud de réseau. Dans un numéro récent des *Annales de géographie*, Jean-François Troin a rassemblé des contributions autour de « Îles et oasis » (mais hélas sans établir de comparaison)¹⁵ : « En somme, l'isolement [des îles et oasis] c'était un peu l'envers des réseaux, le creux entre les mailles, il engendrait l'isolat. Mais l'isolat n'est plus ce qu'il était. Les progrès des moyens de transport... ». On aura saisi que je me place dans la perspective tout autre – inverse ? – de la connectivité : ce qui permet de comparer oasis et îles est non pas l'isolement mais la discontinuité, non pas d'être dans le creux des mailles, mais d'être bien au contraire d'être le nœud de ces mailles ; notre regard sur l'attache des îles et oasis aux réseaux en est alors différent.

Si nous nous interrogeons sur l'insularité des oasis, ce n'est probablement pas pour des raisons écologiques : une théorie de la biogéographie insulaire existe bien¹⁶, mais elle est difficilement applicable aux oasis qui sont des agroécosystèmes artificiels (les dynamiques de populations y sont

12. PROMOTION OF TRADITIONAL KNOWLEDGE & UNCCD, *A compilation of UNCCD Documents and Reports from 1997-2003*, Bonn, United Nations Convention to Combat Desertification, 2005, p. 86.

13. BATTISTI V., « Des ressources et des appropriations. Retour, après la Révolution, dans les oasis du Jérid (Tunisie) », *Études rurales* 2013/2 (192), 2013, p. 153-175, sp. p. 159.

14. GILLIS J. R., *Islands of the Mind: How the Human Imagination created the Atlantic World*, New York, Palgrave Macmillan, 2004.

15. TROIN J.-F., « Îles et oasis : de l'isolat au monde », *Annales de Géographie* 114, 2005/4 (644, îles et oasis), 2005, p. 339-341.

16. MACARTHUR R. H. et WILSON E. O., « An Equilibrium Theory of Insular Zoogeography », *Evolution* 17 (4), 1963, p. 373-387 ; MACARTHUR R. H. et WILSON E. O., *The Theory of Island Biogeography*, Princeton, Princeton University Press, 1967 ; LOSOS J. B. et RICKLEFS R. E. (dir.), *The Theory of Island Biogeography revisited*, Princeton-Oxford, Princeton University Press, 2010.

plus anthropiques que « naturelles »), sauf peut-être sur les peuplements d'oiseaux nicheurs¹⁷. Pourquoi alors ce comparatisme entre îles et oasis? Les autres textes de ce volume expliqueront mieux cette ambition, mais disons que l'insularité offre des pistes de modèles explicatifs socio-économiques historiques des destinées de certaines populations humaines. Nous explorerons ici cette analogie entre oasis et îles d'abord par cette qualité essentielle partagée de nœud de réseau. Comme l'« oasis » se définit comme un espace associant espaces agricoles irrigués et établissements humains¹⁸, ce texte a donc une acception de l'« île » comme d'un espace insulaire *a priori* habité, de « port insulaire » faudrait-il dire. La précision est nécessaire, car « les cas insulaires sont tellement diversifiés qu'il est malaisé, *a priori*, d'établir des critères scientifiques d'individuation de l'île¹⁹. » Le constat était déjà dressé d'ailleurs par Edgar Aubert de La Rüe (1935), qui semble embarrassé par le peu d'unité des îles, sujet de son ouvrage de géographie humaine : « Tout ce qui les distingue l'emporte de beaucoup sur ce qui les rapproche et leur étude fait apparaître entre eux de nombreuses et curieuses contradictions²⁰. »

Cartes maritimes (avec le dessin des ports et des routes empruntées par les navires, fig. 1) et cartes du désert (avec le dessin des oasis et des routes empruntées par les caravanes, fig. 2) sont visuellement comparables : des points reliés par des lignes plus ou moins tendues. Au *mare nostrum* méditerranéen répond un peu plus au sud une sorte de *desertum nostrum*, espace de circulation avec ses points-relais. Faut-il préciser que cette circulation au désert, qu'elle soit celle des caravanes ou bien des groupes pastoraux, n'est jamais une déambulation bohème, mais le suivi plus ou moins pointilleux de routes et cyclique de parcours de pacage? Le tracé de ces circulations est encore à actualiser avec les récents flux migratoires à travers le Sahara (fig. 3). En posant la question : « le Sahara a-t-il été une zone extra-méditer-

17. SELMI S., BOULINIER T., BARBAULT R. et THOMPSON F., « Richness and composition of oasis bird communities: Spatial issues and species-area relationships », *The Auk* 119 (2), 2002, p. 533-539.

Par ailleurs, une partie de ces mêmes auteurs ont pu montrer que si, en apparence, la biodiversité de l'avifaune des oasis est liée à la taille de ces oasis, elle l'est plus strictement à la biodiversité (cultivée et spontanée) des palmeraies : « les oasis dans lesquelles les pratiques agricoles ont conduit à une plus grande diversité d'arbres et de plantes herbacées étaient susceptibles d'accueillir un plus grand nombre d'espèces d'oiseaux que celles dans lesquelles le système agricole était concentré uniquement sur la culture des palmiers » : SELMI S. et BOULINIER T., « Breeding bird communities in southern Tunisian oases: the importance of traditional agricultural practices for bird diversity in a semi-natural system ». *Biological Conservation* 110 (2), 2003, p. 285-294, sp. p. 291.

18. BATTISTI, « Des ressources et des appropriations... », art. cité; BATTISTI V., « The Power of a Disappearance: Water in the Jerid Region of Tunisia », in JOHNSTON *et al.* (dir.), *Water, Cultural Diversity, and Global Environmental Change: Emerging Trends, Sustainable Futures?*, Paris, Jakarta, Unesco/Springer, 2012, p. 77-96; BATTISTI V., *Jardins au désert, Évolution des pratiques et savoirs oasiens. Jérid tunisien*, Paris, IRD, 2005.

19. MERCIER G., « Étude de l'insularité (rapport sur le premier thème) », *Norois* 37 (145), 1990, p. 9-14.

20. AUBERT DE LA RÜE E., *L'homme et les îles*, Paris, Gallimard, 1935, p. 6.

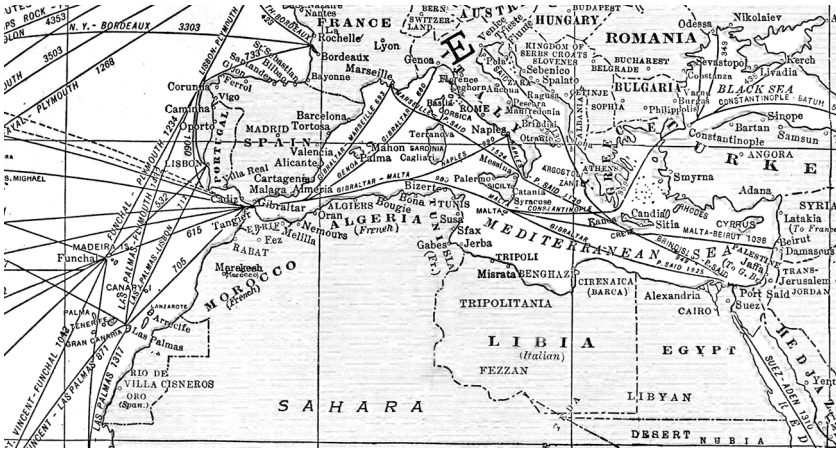


FIG. 1. – Routes maritimes des bateaux à vapeur en 1924 en Méditerranée, extrait de : Rand McNally and Company, 1924 – *The Steamship Routes of The World*. Chicago, USA, Rand McNally & Company, Rand McNally & Co.'s Commercial Atlas of America, 50 cm x 67 cm., 1 : 60 000 000.

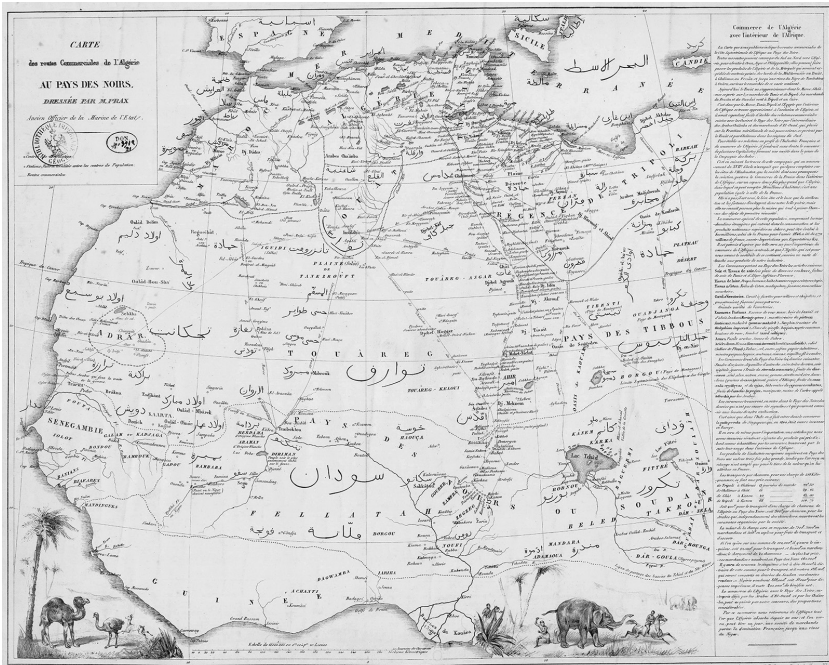


FIG. 2. – L'une des cartes établies des pistes caravanières qui relient les oasis du Sahara dressée par un ancien officier de la Marine de l'État : des Prax, M., 1851 – *Carte des routes commerciales de l'Algérie au Pays des Noirs*, dressée par M. Prax ; gravée par F. Delamare, Bibliothèque nationale de France, 40,5 cm x 51 cm, 1 : 10 000 000.

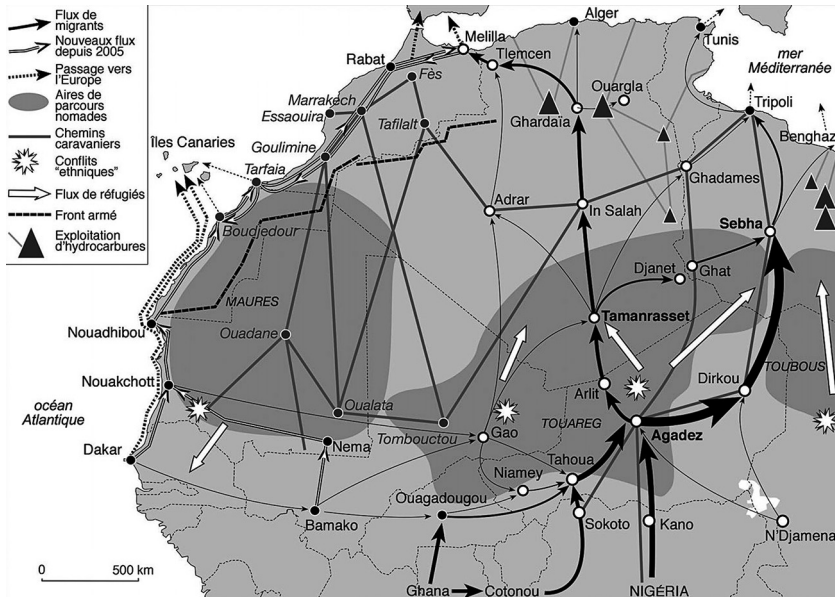


Fig. 3. – « Flux migratoires et circulations aux Sahara », carte publiée par BENSÂAD A., « Ancrages territoriaux, réseaux sociaux et initiatives des acteurs migrants : cas des constructions des itinéraires transsahariens », *Méditerranée*, 113 (2009 : Migrations et territoires de la mobilité en Méditerranée), 2009, p. 127-138 – sources : fonds de carte Pons (2000) et Schmitz (2000) et enquête de terrain Bensaâd (2000-2008).

ranéenne de communications de type méditerranéen ? », Horden répond plutôt par la négative pour la période prémoderne²¹, eu égard non pas au réseau lui-même, mais à sa dépendance à une espèce unique (le dromadaire) et aux conditions géographiques très variables du Sahara (tandis que la mer Méditerranée est pour lui plus uniforme et la dépendance aux bateaux différente de par leur nature d'artefacts).

Les oasis ont-elles été créées pour être ces nœuds de réseau ? Nous avons des exemples d'oasis qui semblent avoir été construites pour le commerce caravanier, comme la célèbre Sijilmāsa²² dans les frontières du Maroc aujourd'hui. Néanmoins, les archéologues retrouvent souvent un noyau plus ancien sous les couches correspondantes à la période reconnue de fondation (c'est le cas entre autres à Chinguetti ou Ouadāne aujourd'hui en Mauritanie). Les exemples sont certains et nombreux (Ghardaïa en est un célèbre, mais pas l'unique) d'extensions manifestes d'oasis en cités marchandes et en véritables portes ou carrefours avec la mise en place du

21. HORDEN P., « Situations Both Alike? Connectivity, the Mediterranean, the Sahara », in McDOUGALL J. et SCHEELE J. (dir.), *Saharan Frontiers: Space and Mobility in Northwest Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 2012, p. 25-38.

22. LIGHTFOOT D. R. et MILLER J. A., « Sijilmasa: The Rise and Fall of a Walled Oasis in Medieval Morocco », *Annals of the Association of American Geographers* 86 (1), 1996, p. 78-101.

début du VIII^e au XI^e siècle par les Berbères ibâdites – principaux artisans de l’expansion du commerce à longue distance – de tous les éléments constitutifs de ce négoce avec l’ouverture de diverses voies caravanières et le contrôle des terminaux caravaniers tant au nord qu’au sud du Sahara²³. Cela ne nous dit pas que les oasis ne préexistaient à pas à ce négoce ou à cette forme d’organisation du négoce. L’état actuel des recherches ne donne pas de réponse univoque sur l’origine des oasis : d’une part, on n’en sait que très peu encore à ce sujet, et par ailleurs, chaque cas oasien a son histoire propre. Les oasis sont nées de multiples causes, pour de multiples raisons. Au moins s’accordera-t-on sur ce que beaucoup des oasis sont antiques, préhistoriques ou historiques, et qu’une partie de ces oasis sahariennes se sont épanouies en favorisant les relations caravanières entre les rives nord-sud et est-ouest du Sahara. La datation éventuelle de leur épanouissement ne nous dit pas qu’elles ne préexistaient pas à ces enregistrements dans les annales de l’histoire. Certaines récentes ont une histoire connue, nées d’un projet économique ou politique (Colomb-Béchar en Algérie créée en 1907 par l’administration coloniale française par exemple), reposent cependant, là aussi, sur un noyau plus ancien.

Statut de ce réseau saharien et fonctions des oasis

Ce sous-titre de « fonctions des oasis » paraît plus fonctionnaliste qu’il ne veut l’être. Il ne s’agit pas de poser *a priori* que ces agroécosystèmes ont une fonction. Il ne s’agit pas de dire l’inverse non plus : les oasis ne sont pas des montagnes terrassées, des plateaux transformés en montagne, elles sont beaucoup plus, une invention *ex nihilo*, et on peut légitimement poser l’hypothèse qu’elles ont été créées dans un but : cultiver. Mais pour qui et pourquoi ?

Port oasien versus agriculture autarcique

Les oasis sont toutes situées sur les routes transsahariennes largement exploitées au Moyen Âge, mais en place pour certaines depuis l’Antiquité²⁴. C’est le cas des fameuses oasis des Garamantes dans le Fezzan (libyen aujourd’hui) dont on sait qu’elles s’inséraient dans un réseau de routes depuis la préhistoire²⁵ et entretenaient avant même la période musulmane des contacts avec les pays de l’intérieur de l’Afrique qui leur fournissaient des esclaves, de l’ivoire, des pierres précieuses. On ne peut

23. BOTTE R., « Les réseaux transsahariens de la traite de l’or et des esclaves au haut Moyen Âge : VIII^e-XI^e siècle », *L’Année du Maghreb* 7, 2011, p. 27-59.

24. AUSTEN R. A., *Trans-Saharan Africa in World History*, New York, Oxford University Press, 2010.

25. LIVERANI M., « Alle origini del sistema carovaniero trans-sahariano », *Quaderni, Accademia delle scienze di Torino* 11, 2003, p. 117-134.

véritablement parler d'un trafic régulier²⁶, mais ces échanges s'ordonnaient pour le commerce de minerai (l'or en particulier) en échange de sel, de dattes et d'autres produits naturels manufacturés. Sans chercher à établir de préséances, au moins peut-on poser que les routes ont autant créé les oasis que les oasis ont créé les routes. Ces routes ont également été parcourues par les voyageurs et les pèlerins à partir du VII^e siècle, avec l'islam (dont le *hajj* à La Mecque est le cinquième pilier – voir cahier couleur, fig. A, et la contribution de Luc Chantre, p. 245-260), entre les rives du Sahara, nord-sud du Maghreb aux empires subsahariens et est-ouest du Maroc à l'Égypte. En tant qu'escales, les oasis assuraient le ravitaillement des caravanes, la fourniture de denrées d'échange également (dattes ou sel surtout) et celles-ci assuraient le ravitaillement des oasis en biens (l'arrivée des caravanes était toujours l'occasion d'un marché), mais aussi la circulation des nouvelles, des idées (de nombreuses oasis hébergeaient des écoles), des langues aussi (avec des contacts linguistiques entre langues berbères, arabes et subsahariennes²⁷). Il ne faut pas penser des liaisons transsahariennes menées d'une traite, bien au contraire. « C'est d'ailleurs une des caractéristiques du commerce du Sahara tout entier de ne se faire que par des centres jouant le rôle d'intermédiaires successifs²⁸. » Les oasis étaient alors certes des étapes-relais indispensables, havres, lieux de repos, où changer éventuellement de caravaniers, de guides ou d'escortes, des stations où s'approvisionner en eau et en vivres frais, etc. Elles étaient aussi des points de rupture de charge des caravanes²⁹. Les marchands pouvaient aussi acquérir dans ces oasis-relais (Fezzan, Touat, Gourara, Tidikelt, etc.) les produits du Bilād al-Sūdān (le « pays des Noirs » pour les arabophones, les contrées subsahariennes) sans avoir à s'y rendre, notamment le « produit » principal : les esclaves. La demande des pays musulmans en esclaves – aux deux tiers des femmes d'ailleurs – était l'un des moteurs les plus puissants de ces routes sahariennes³⁰. En fait, la rupture de charge dans les oasis devait probablement bien plus être la règle que l'exception : les marchands n'achetaient pas les dromadaires aux éleveurs, mais les leur louaient, avec certains de leurs services (en particulier de protection) et les caravanes elles-mêmes, du moins les plus grandes, n'étaient la propriété de personne mais d'associations temporaires de plusieurs marchands, qui se reformaient dans ces oasis relais (fig. 4). Les dromadaires qui transportaient les biens du Nord d'un marchand dans un sens étaient peu vraisemblablement ceux utilisés pour exporter les biens du Sud dans l'autre sens, car le voyage retour impliquait la création de nouvelles caravanes, de tailles différentes,

26. BOTTE, art. cité.

27. Voir en particulier à ce sujet SOUAG L., *Grammatical Contact in the Sahara: Arabic, Berber, and Songhay in Tabelbala and Siwa*, Londres, PhD thesis, School of Oriental and African Studies, 2010.

28. BOTTE, art. cité.

29. Voir dans ce volume Andrew Wilson qui parle même de « *cabotage trading* », p. 215.

30. WRIGHT J., *Trans-Saharan Slave Trade*, Florence, KY, Routledge, 2007.



FIG. 4. — Carte postale (non datée, Algérie) : « Touggourt, Le marché (L. L.) » (Éditeur Lévy & Neurdein réunis, Paris, coll. Vincent Battesti).

impliquant de nouvelles personnes. Par ailleurs, selon Andrew Wilson, ce n'étaient pas les mêmes races de dromadaires qui étaient utilisées pour les parties nord et sud du Sahara. C'est justement la nature fragmentée du commerce caravanier qui rend difficile pour les historiens d'en trouver des registres satisfaisants³¹ et les a conduits à mésestimer l'envergure de ces échanges dès l'époque romaine³².

La conséquence directe de cette intégration des oasis aux routes sahariennes est que ces espaces agricoles étaient des systèmes en « surproduction³³ », et en partie spécialisés (sur le type de production à exporter), à considérer ce que la consommation des ménages locaux pouvait absorber. Il s'agit rarement d'une simple agriculture familiale et son dessein d'exporter sa production contingente l'agrobiodiversité même des oasis (nous en verrons plus loin une illustration avec l'oasis de Siwa dans le désert Libyque³⁴). L'oasis exportait, échangeait une partie de sa production (dattes, céréales, etc.). C'était une articulation essentielle de son économie, avec les caravanes et les éventuelles populations pastorales (sous la forme d'échanges ou de prédatons d'ailleurs). Cela reste une articula-

31. AUSTEN, *op. cit.*, p. 36

32. WILSON A., « Saharan trade in the Roman period: short-, medium- and long-distance trade networks », *Azania: Archaeological Research in Africa* 47 (4), 2012, p. 409-449.

33. On peut aussi imaginer qu'une partie de cette surproduction intégrait la prédation de groupes pastoraux sur les sédentaires oasiens (ou le paiement de tributs de ces derniers aux premiers).

34. BATTISTI V., « L'agrobiodiversité du dattier (*Phoenix dactylifera* L.) dans l'oasis de Siwa (Égypte) : entre ce qui se dit, s'écrit et s'oublie », in *Le palmier dattier : Origine et culture en Égypte et au Moyen-Orient/The Date Palm: Origin and Cultivation in the Middle East and in Egypt*, *Revue d'éthnoécologie* 4, 2013.

tion toujours essentielle aujourd'hui, à considérer la part croissante non agricole des populations oasiennes. Le commerce transsaharien entre les deux rives du Sahara qui a très probablement – sous des formes diverses – existé depuis les temps préhistoriques, a donc connu son apogée entre les VIII^e au XVI^e siècles et a lentement périclité entre les XVI^e et XVII^e siècles, mais les caravanes de dromadaires ne sont devenues anecdotiques qu'avec l'avènement du camion au XX^e siècle. Ce ne serait pas tant la concurrence directe du commerce européen maritime par l'Atlantique – l'hypothèse habituellement retenue dans les travaux historiques – que l'introduction de l'autorité coloniale européenne et de systèmes de transports mécanisés (du Sud du Sahara vers la côte) qui réduisirent à portion congrue le transport chamelier³⁵. Albergoni conteste même ce déclin au XIX^e siècle, ce commerce nord-sud glissant sur des siècles d'ouest en est, et l'on aurait même assisté à un regain d'activité sur les axes orientaux³⁶. Le commerce se poursuit néanmoins aujourd'hui, selon des modalités différentes. C'est parce que les armées coloniales ont découvert les oasis à un moment où avait largement diminué ce commerce transsaharien, et du fait même de leur présence en armes, que leurs ancrages dans des réseaux ont été sous-estimés par les nouvelles autorités coloniales, et qu'elles ont surestimé l'autarcie oasienne. Ainsi, donnons l'exemple de Siwa à la fin XIX^e et au début du XX^e siècle (la mainmise coloniale était faible), où les explorateurs pouvaient ainsi décrire l'activité de cette oasis (la première route asphaltée y menant fut ouverte dans les années 1980), bien enclavée dans le désert Libyque, mais bien peu autarcique :

« Puis chaque année, la vente d'environ 12 000 livres égyptiennes seront dépensées [par Siwa] pour payer les impôts et l'achat de produits introduits de l'extérieur. Le commerce est essentiellement le troc, et seule une petite partie des fruits seront payés par les commerçants étrangers avec de l'argent. L'arrivée de Bédouins d'Égypte apporte principalement du maïs, des haricots, des couteaux, des ciseaux, de la poudre, du savon, des miroirs, des allumettes, du sucre, du thé ordinaire, du café, des tissus de laine, de toile bleue et des galabiyya de laine blanche, des foulards et du tabac, tandis que les gens de Ben Ghazi [apportent] du thé de meilleure qualité, des céréales, des moutons, de la viande de chameau séchée, des couvertures couleur de la farine, des chaussures jaunes et des bijoux en échange des dattes³⁷. »

« De l'importance de l'exportation de fruit, on se fait une image si on a vu les caravanes de datte presque sans fin qui traversent depuis l'Ammonium [Siwa] le désert de Maréotis après Alexandrie. [...] Quelle joie pour les Isīwan, quand autrefois les grandes caravanes arrivaient!

35. AUSTEN, *op. cit.*, p. 48.

36. ALBERGONI G., « Les Bédouins et les échanges : la piste introuvable », *Cahiers des Sciences Humaines* 26 (1-2), 1990, p. 195-215, sp. p. 203.

37. Traduction par mes soins : STEINDORFF G., *Durch die libysche Welte zur Amonsoase, Land und Leute, Monographien zur Erdkunde* 19, Bielefeld-Leipzig, von Velhagen und Klasing, 1904, p. 113.

Pendant des jours, femmes et enfants se tiennent à l'affût sur les toits de leurs châteaux, et avec allégresse le fils de l'oasis accueille alors "le frère des sables", les Bédouins qui doivent déposer toutes les armes à feu pour la durée de leur séjour avec une sollicitude bien fondée. Les caravanes apportent pour articles d'échange des tissus, des poudres, du thé, du sucre, du café et ainsi de suite ; aussi des céréales, haricots, moutons et équivalents. Siwa offre en revanche ses dattes et tout au plus encore une partie de sa récolte d'olive (de ses 40 000 arbres). Ce que le sol d'oasis produit autrement est du maïs, de la canne à sucre, du tabac, du haschich, du bersim [luzerne probablement] qui couvre à peine les besoins des plus riches des Isīwan³⁸. »

« Outre les palmeraies, [...] prospèrent à Siwa les oliviers, les raisins, les tomates, les figues, et entre les palmiers sont dispersés de petits jardins où poussent des légumes, des herbes, du trèfle et du durrâh [maïs], mais [ces cultures] ne suffisent pas à couvrir les besoins et l'importation de céréales égyptiennes en provenance d'Alexandrie est une exigence absolue³⁹. »

Les oasis sahariennes ne sont donc pas des territoires tout à fait isolés, ou plus exactement, leur situation d'isolement ou plutôt de discontinuité physique, leur insularité, leur permet une connexion particulière aux autres territoires habités, une connexion mesurée mais obligée et essentielle : les oasis sont les nœuds sporadiques d'un réseau de circulation des hommes et leurs cortèges (autant botanique que culturel), qui s'étirent de proche en proche à l'échelle d'un continent.

Un oubli colonial des échanges ?

Aujourd'hui, on peut le mieux définir cet espace mouvant qu'est l'oasis comme l'association d'une agglomération humaine et de terres irriguées et cultivées (souvent une palmeraie) en milieu aride ; une palmeraie d'oasis est un puzzle de jardins privés imbriqués, contigus, espaces irrigués et fortement anthropisés qui supportent une agriculture classiquement intensive et en polyculture ; l'oasis est autant intégrée à son environnement désertique (association avec les économies pastorales environnantes) qu'elle s'en émancipe par une structure écosystémique singulière⁴⁰. Pourtant, pour le géographe Jean Bisson⁴¹, dans le passé récent des oasis sahariennes, l'activité

38. Traduction par mes soins : FALLS J. C. E., *Siwah. Die Oase des Sonnengottes in der libyschen Wüste*, Mayence, Kirchheim & Co., 1910, p. 25-26.

39. Traduction par mes soins : von GRÜNAU F., « Bericht über meine Reise nach Siwah », *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin* 34 (3), 1899, p. 271-280, sp. p. 276.

40. BATESTI, *Jardins au désert...*, *op. cit.* ; BATESTI V., « The Saharan oasis put to the test of its landscape, The Jerid », in PICON-LEFEBVRE V. et CHAOUNI A. (dir.), *Desert tourism, Tracing the fragile edges of development*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 2012, p. 104-117 ; BATESTI V., « Des ressources et des appropriations... », art. cité.

41. BISSON J., « Les marges sahariennes : lieux d'affrontement des spatialité », *Actes du séminaire « Les oasis au Maghreb, mise en valeur et développement », Gabès, 4, 5 et 6 nov. 1994, Tunis, Cahier du Ceres, Série Géographique* 12, 1995, p. 13-28, sp. p. 18-19.

agricole n'était qu'annexe : primaient selon lui les activités intellectuelles et marchandes (intégrée au commerce transsaharien). Je ne saurais trancher aisément, mais à l'évidence ces activités étaient complémentaires. Il est probable que les activités marchandes et surtout intellectuelles ont pu être sous-estimées⁴² et la nature de l'agriculture mésestimée.

Selon Bisson, les premiers officiers européens partis en reconnaissance qui visitèrent ces villes oasis, aussi bien que les détachements militaires qui les occupèrent, tous furent étonnés de leur déclin. On avait oublié que l'une des raisons majeures était que la conquête en avait écarté les commerçants. La palmeraie aurait ainsi été, indûment, privilégiée et l'on crut que les oasis vivaient exclusivement de leurs jardins. Bisson souligne le contresens, l'agriculture n'aurait été destinée qu'à assurer la subsistance de propriétaires riches d'une activité autre qu'agricole : l'activité commerciale.

C'était peut-être tordre la vérité trop dans l'autre sens – le système en place de surproduction agricole des oasis tend à le démontrer –, mais dans le Sahara algérien, les mots des coloniaux français semblent lui donner raison :

« D'exploitation coloniale à proprement parler, il ne saurait être jusqu'ici question pour le Sahara. Le pays n'a par lui-même qu'une valeur économique très médiocre ; seules les oasis ont des cultures qui suffisent à peine à leurs habitants. Il n'y a pas d'autres produits d'exportation que les dattes et le sel⁴³. »

Si Bisson déconstruit cette image d'oasis vues comme des isolats de « pauvres agriculteurs perdus dans le désert », les coloniaux n'ont peut-être pas eu la naïveté qu'il leur prête. Quelques pages plus loin :

Le « commerce saharien, qui se fait par caravanes de chameaux porteurs, a d'ailleurs perdu beaucoup de son importance depuis que l'occupation des oasis algéro-tunisiennes par la France en a éliminé l'élément le plus rémunérateur, le trafic des nègres enlevés au Soudan⁴⁴. »

De même, en 1928, Rivière et Lecq imputent clairement à la colonisation l'arrêt du « mouvement commercial » au Sahara⁴⁵. En fait, cet oubli colonial de la nature des oasis en tant que « nœud de réseau » se vérifie surtout dans la vulgarisation coloniale (dont une bonne part s'inscrit dans le cadre d'une propagande d'empire où, figées dans les temps bibliques⁴⁶, les

42. Voir le récent volume consacré au commerce transsaharien des livres dans KRÄTLI G. et LYDON G. (dir.), *The Trans-Saharan Book Trade: Manuscript Culture, Arabic Literacy and Intellectual History in Muslim Africa, Library of the Written Word 8, The Manuscript World 3*, Leyde-Boston, Brill, 2011.

43. BUSSON H., J. FEVRE et HAUSER H., *Notre empire colonial*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1910, p. 112.

44. *Ibid.*, p. 116.

45. RIVIÈRE Ch. et LECQ H., *Traité pratique d'agriculture pour le nord de l'Afrique, Algérie – Tunisie – Maroc – Tripolitaine II*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 1928, p. 488.

46. « Des taches de verdure entretenues par le labour opiniâtre des hommes malgré les dunes, le vent et le soleil ; des troupeaux que conduisent comme aux temps bibliques, les nomades à la recherche

oasis attendaient la geste civilisatrice de la colonisation), mais l'administration coloniale ne s'y trompe pas. Très vite, elle a eu à comprendre comment traverser et contrôler ses nouveaux territoires sahariens et, en attendant le fameux chemin de fer transsaharien (qui ne verra finalement jamais le jour), établir des cartes de ces routes transsahariennes (voir fig. 5). Les pistes empruntées par les caravanes sont alors systématiquement enregistrées, et l'ouvrage suivant en est un exemple :

« Je me suis donc occupé de ce pays [le Touat, Sahara central], de toutes les routes qui y conduisent, de celles qui le font communiquer avec Tembektou, avec conscience et avec la presque certitude que mes renseignements pourront rendre quelques services un jour [à notre influence], et seront contrôlés par la génération qui nous suit, peut-être même par celle qui vit. »

Ces mots sont ceux du lieutenant-colonel d'infanterie Louis-Joseph-Jean-François-Isidore de Colomb (qui deviendra général et commandant de la 9^e division d'infanterie) en introduction de son ouvrage *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent, etc.*⁴⁷ (de Colomb, 1860).

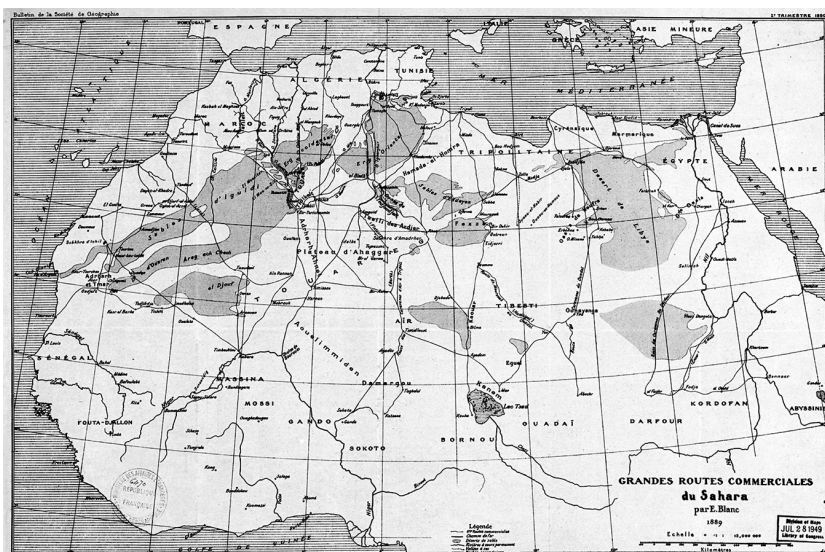


FIG. 5. – Grandes routes commerciales du Sahara, carte extraite de BLANC É., *Grandes routes commerciales du Sahara*. Paris, Société de géographie, 1890 (échelle 1 : 12 000 000).

de maigres pâturages [...] » : discours de Jacques Soustelle, ancien ministre français du Sahara, cité p. 104 par GAUDIO A., *Le Sahara des Africains*, Paris, éditions René Julliard, 1960.
 47. DE COLOMB L., *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent, etc.*, Paris, Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, « Extraits de la Revue algérienne et coloniale (août, septembre et octobre 1860) », 1860, p. 3.

Je ne résiste pas à la tentation de donner à lire cette description des productions, imports et exports, des caravanes venant du Nord ou du Soudan que ce militaire nous donne avec cet édifiant commentaire :

« L'agriculture des oasis produit : des dattes, des figues, des grenades, du raisin, des amandes (peu), du blé, de l'orge, du maïs, du millet, du sorgho, des haricots, des petits pois, des hommous (pois chiches), des fèves, des oignons, des aulx, des carottes, des navets, des choux, des melons, des pastèques, des concombres, des citrouilles, des courges, des piments, des aubergines, des tomates, du henné, du tabac, du coton, du trèfle (peu), du keranka (arbuste avec lequel on fait le charbon pour la poudre), des chevaux (très peu), des chameaux (peu), des ânes, des mulets, des chèvres, des demman (moutons sans cornes et sans laine), des poules, des pigeons. Leur industrie produit : du savon, du charbon, de la poudre, des bijoux d'or et d'argent, des outils de fer ou de bois, des selles, des bâts, des cartouchières, des ceintures de cuir, des chaussures, des tissus de coton, des tissus de laine grossiers ; des gueneïn, des koufaf, des tebouga (ustensiles de ménage de formes diverses tressés en palmier) ; des nattes, des poteries grossières, des outres.

« Les productions naturelles sont : le sel, le salpêtre, l'alun ; la chaux, le plâtre.

« Le commerce du nord y apporte : du blé, de l'orge (leur production ne suffit pas à la consommation), des chevaux, des chameaux, des moutons ; de la laine, du beurre, des épices, du café, du thé, du sucre, de l'argent, du fer, de l'acier, du cuivre, du plomb, du mercure, du soufre, du cuir, des coton-nades anglaises, des tissus de laine (haïk et burnous), des chachia en laine rouge (de Tunis), des ceintures en laine rouge ; des chaussures marocaines (belaghi, rihiat), des draps de couleurs éclatantes, des soieries, des tapis ; des outils en fer, en cuivre, des ustensiles de ménage en fer, en cuivre et en porcelaine ; des bijoux d'or et d'argent, du corail, des parfums, du koheul (sulfure d'antimoine), du papier, de l'encre, des couleurs, de l'huile, de la bougie (depuis peu).

« Le commerce rapporte du Soudan : des nègres, de l'or en poudre (teber), de l'or en lingot, de l'ivoire, des cuirs bruts, du miel, de la cire ; des ustensiles de ménage en bois, produit de l'industrie des nègres ou des imghad des Touareg du Niger.

« On voit, par cette nomenclature incomplète, que ces îles, ces archipels au milieu d'un océan de sables et de désert, possèdent toutes les ressources que peuvent donner la terre et le commerce exploités par des populations sur lesquelles n'a pas encore lui un seul des rayons de la civilisation moderne. Beaucoup de soleil, beaucoup d'eau, beaucoup de bras et une terre féconde peuvent y rendre abondants les produits de toute espèce ; une position unique au monde, l'étape obligée du commerce d'une très-grande partie d'un des plus vastes continents, lui assure ceux que lui refusera son sol. Qu'une race industrielle et forte s'établisse là un jour, elle peut y créer une belle colonie, un entrepôt colossal, et relier le monde des anciens à un monde encore ignoré⁴⁸. »

48. *Ibid.*, p. 41-42.

De la nature historique des oasis

Pour parler des oasis, il faut se faire une idée précise de ce qu'elles sont : des terres agricoles irriguées associées à des établissements humains et dispersées dans d'immenses espaces continentaux désertiques. Si ce sont des îles, il ne faut pas oublier que ce sont des îles artificielles. Leur caractère hautement anthropique nous rappelle qu'il n'existe qu'une origine possible à leur architecture écologique, le travail de sociétés humaines, et deux possibles origines aux plantes et animaux qui constituent cet agrosystème : locale ou exogène. La part exogène ne peut que provenir des flux du réseau qui connectent ces espaces singuliers entre eux.

Tous les animaux d'élevage, caprins, ovins, bovins, volailles, etc., ont été importés dans les espaces oasiens et non domestiqués sur place, à considérer la biodiversité actuelle de ces animaux et les oasis d'aujourd'hui. Cela dit, cette perspective dépend du point où l'on place le curseur de la création des oasis. À l'exception du dromadaire (introduit au Sahara probablement vers le 1^{er} siècle av. notre ère et quelques siècles plus tôt en Égypte⁴⁹), caprins, ovins, bovins domestiqués sont présents dans cette partie du continent africain – et avant le Sahara aride à proprement parler – depuis la période bovidienne (environ V^e millénaire av. notre ère), et de nombreuses gravures et peintures rupestres attestent de leur domestication⁵⁰. Pour le botaniste Schweinfurth, les oasis du désert Libyque curieusement « contiennent, au milieu de plantes cultivées, beaucoup plus d'intrus [à ces régions] que les autres parties de l'Égypte. Le nombre des plantes [adventices] pour lesquelles la provenance de la région méditerranéenne d'Europe est certaine est surprenant ; il paraît plaider pour l'hypothèse d'après laquelle les oasis auraient entretenu, quant à l'agriculture, des relations plus suivies et peut-être plus anciennes avec l'Europe que la vallée du Nil ⁵¹. » Les plantes cultivées, quant à elles, peu-vent avoir été domestiquées localement à partir de plantes locales (et donc adaptées aux environnements arides) ou bien avoir été importées d'autres contrées parfois fort lointaines en empruntant les chemins des hommes. Au vu des listes d'inventaire de plantes cultivées dans les oasis⁵², on peut être certain

49. Voir dans cet ouvrage Damien Agut-Labordère, p. 175.

50. LHOE H., *À la découverte des fresques du Tassili*, Paris, Arthaud, 1958; CORNEVIN M., « Les Néolithiques du Sahara central et l'histoire générale de l'Afrique », *Bulletin de la Société préhistorique française* 79 (10-12), 1982, p. 439-450.

51. SCHWEINFURTH G. A., « Sur la flore des anciens jardins arabes d'Égypte », *Bulletin de l'Institut Égyptien* 8, 2^e série, 1887, p. 294-337, sp. p. 299.

52. BATESTTI, *Jardins au désert...*, *op. cit.*

que leur quasi-totalité a été importée par les hommes dans l'intérieur du désert, plantes maraîchères, fourragères ou arbustives fruitières. De nombreuses espèces sont introduites du Proche-Orient : on trouve les blés, orges, millets, l'oignon, les pois, les lentilles, les luzernes et trèfles, les cotons, le carthame, la garance et le safran, la chicorée, le fenouil, la menthe et le basilic, les courges, le sésame, le ricin, le lin et le chanvre ainsi que les poiriers, figuiers, abricotiers, amandiers et cognassiers. À partir des zones soudaniennes situées sur les axes de communication, le patrimoine génétique des oasis et leur complexe végétal s'enrichissent progressivement par certains riz, sorghos, mils, hennés et diverses cucurbitacées. L'enrichissement en matériel génétique se poursuit sous l'Empire romain, les légumes européens sont introduits (carottes, navets, céleris, choux, etc.) et la diffusion des fèves, orges à deux rangs, oliviers et vignes est favorisée. À partir du ^{xv} siècle, les grandes routes commerciales océaniques et l'implantation sur les côtes de comptoirs européens intro-duisent vers les oasis de nouvelles espèces originaires des Indes et d'Amérique : patate douce, haricot, tomate, maïs, piment, aubergine, tabac, etc.⁵³. Des doutes demeurent à mon sens sur certaines espèces comme les jujubiers – les *Ziziphus spina-christi* (L.) Desf. et *Ziziphus lotus* (L.) –, plantes cultivées pour leurs fruits et leur bois, mais également spontanée sous ces latitudes, et aussi pour l'emblématique palmier dattier – *Phoenix dactylifera* (L.) – dont l'origine et l'histoire de la domestication restent curieusement mal connues⁵⁴. Les dernières recherches archéobotaniques à l'aide d'outils génétiques laissent penser que les dattiers d'aujourd'hui au Sahara sont probablement issus de croisements entre dattiers de populations locales (spontanés, non cultivées), formes sauvages aujourd'hui complètement disparu (c'est du moins ce que l'on pensait encore récemment), et des dattiers domestiqués importés de la péninsule arabe par l'homme⁵⁵.

Aux oasis, préexistaient sans doute des points favorables à l'installation humaine, mais cela pouvait rester des points somme toute très virtuels : des espaces où l'eau pouvait être domestiquée par des groupes humains. La seule coprésence d'eau, de plantes et d'hommes ne suffit pas pour qu'une oasis existe, comme le remarquait Lacoste⁵⁶, on n'a pas d'oasis dans les déserts

53. TOUTAIN G., DOLLÉ V. et FERRY M., « Situation des systèmes oasiens en régions chaudes », in TOUTAIN G. et DOLLÉ V. (dir.), *Les systèmes agricoles oasiens, Actes du colloque de Tozeur (19-21 nov. 1988)*, Paris, CIHEAM, 1990, p. 7-18, p. 12.

54. TENGBERG M., BATESTI V. et NEWTON C. (dir.), *Le palmier dattier : Origine et culture en Égypte et au Moyen-Orient/The Date Palm: Origin and Cultivation in the Middle East and in Egypt*, *Revue d'ethnoécologie* 4, 2013 [http://ethnoecologie.revues.org/1216].

55. GROS-BALTHAZARD M., *Sur les origines, l'histoire évolutive et biogéographique du palmier-dattier (Phoenix dactylifera L.) : l'apport de la génétique et de la morphométrie*, Montpellier, thèse de doctorat, université Montpellier II, 2012 ; GROS-BALTHAZARD M. et al., « Origines et domestication du palmier-dattier (*Phoenix dactylifera* L.) : état de l'art et perspectives d'étude », *Revue d'ethnoécologie* 4, 2013 ; Gros-Balthazard M. et al., « The Discovery of Wild Date Palms in Oman Reveals a Complex Domestication History Involving Centers in the Middle East and Africa », *Current Biology*, 27 (14), 2017, p. 2211–2218.e8.

56. LACOSTE Y., *Paysages politiques, Braudel, Gracq, Reclus...*, Paris, Librairie générale française/Le Livre de poche, 1990.

australiens et du Kalahari. Sont exigées d'énormes quantités de travail et un corpus de connaissances et savoir-faire : inventés, importés ou réinventés ? Là aussi, deux écoles se sont affrontées, notamment au sujet des techniques de captation des eaux souterraines (qu'on les appelle *foggara*, *khattara*, *falaj* ou *qanāt* selon les régions) : invention locale ou diffusionnisme (depuis l'Est)⁵⁷, mais il est plus que probable qu'il n'y ait pas à trancher en faveur de l'une ou de l'autre, les deux hypothèses peuvent coexister. Qu'aujourd'hui les oasis parsèment le Sahara implique donc l'existence d'un réseau de déplacement d'hommes, de plantes et d'animaux, et de connaissances dans un espace géographique qui contraint le déplacement (faire au plus court en s'adaptant aux reliefs et aux nécessités de s'abreuver). Les oasis sont en quelque sorte les singularités issues de cette coprésence en un espace et un temps donné, des nœuds de réseaux.

Une autre possibilité avancée par l'archéologie du début du xx^e siècle est de non plus considérer les oasis comme essentiellement anthropiques, mais comme des espaces refuges ou relictuels d'époques plus humides, ce qui vient d'ailleurs nourrir la théorie proposée par Vere Gordon Childe, connue sous le nom justement de « théorie des oasis » et qui repose sur un déterminisme écologique. Pour rappeler à grands traits l'idée de Childe⁵⁸, l'inventeur du terme « révolution néolithique », l'apparition de l'agriculture il y a dix mille ans coïnciderait avec la fin du pléistocène et sa période de sécheresse : humains, animaux et plantes se seraient regroupés sur les dernières zones humides et de cette cohabitation confinée en aurait découlé une domestication des uns et des autres. L'idée avait déjà été avancée par Raphael Pumpelly dès 1908 pour l'Asie centrale. Elle connut un certain succès dans les publications scientifiques : par exemple Chevalier⁵⁹ était convaincu que le début des oasis remontait à 4 000 ou 5 000 av. notre ère quand, dans un Sahara déjà beaucoup asséché, les cultures se sont concentrées « en de rares vallées ayant conservé de l'eau superficielle permanente et en des points où l'eau continuait à affleurer ». Depuis, la « théorie des oasis » de Childe a été largement invalidée par des reconstructions plus précises des paléoclimats⁶⁰ et des débuts de l'agriculture⁶¹. On notera cependant que la théorie n'est pas définitivement écartée en soi. L'archéologie de la vallée

57. Voir BRIANT P. (dir.) *Irrigation et drainage dans l'Antiquité qanats et canalisations souterraines en Iran, en Égypte et en Grèce, Persika 2*, Paris, Thotm éditions, 2001, ou MAROUF N., *Lecture de l'espace oasien*, Paris, Sindbad, 1980, par exemple.

58. CHILDE V. G., *The Most Ancient East. The Oriental Prelude to European Prehistory*, Londres, Kegan Paul & Co., 1928 ; Id., *Man Makes Himself. On the Beginnings of Civilisation*, Londres, Watts & Co., 1936.

59. CHEVALIER, *op. cit.*, p. 688.

60. HOLE F. et MCCORRISTON J., « The ecology of seasonal stress and the origins of agriculture in the Near East », *American Anthropologist* 93 (1), 2009, p. 46-69.

61. Pour un état de l'art sur l'origine de l'agriculture, voir PRICE T. D. et BAR-YOSEF O., « The Origins of Agriculture: New Data, New Ideas. An Introduction to Supplement 4 », *Current Anthropology* 52 (S4), 2011, p. S163-S174.

du Nil, vaste oasis longiligne, tend aujourd'hui à montrer que la présence précoce de groupes humains aux marges occidentales de l'Égypte, groupes ayant peut-être pratiqué l'élevage et une proto-agriculture, et leur nécessaire repli vers des zones écologiquement favorisées à la fin de l'Humide néolithique, durant le V^e millénaire avant notre ère et l'aridification définitive du Sahara, n'a pas été sans conséquences sur l'épanouissement des premières cultures néolithiques et prédynastiques de la vallée du Nil⁶². S'il est une région où les modifications drastiques de l'environnement ont été déterminantes dans la survie des groupes humains, c'est bien l'immense Sahara, vaste aire de pâture pour les populations nomades holocènes, et dont l'aridification, vers 3 500 av. notre ère (4 500 BP) a entraîné la fuite et la redistribution des hommes vers des zones d'eau permanente.

« Une comparaison entre la répartition des établissements humains autour de 6 000 et autour de 4 000 av. notre ère suggère que l'exode des populations sahariennes coïncide avec l'émergence des premières communautés dans la vallée du Nil. Ces premiers groupes néolithiques, qui apparaissent avec une agriculture pleinement développée dans le Fayoum et à Merimde vers 5 000 av. notre ère, sont, en ce qui concerne leur fondement économique (par exemple, les céréales de l'ancien monde comme le blé et l'orge), clairement ancrés dans Néolithique proche-oriental. Toutefois, on peut, à côté des éléments de technologie lithique mentionnés plus haut, faire remonter des aspects essentiels de leur univers social et cognitif à des origines occidentales. Cela concerne en particulier le rôle des éleveurs dans le Sahara et leur héritage spirituel dans le Néolithique de la vallée du Nil⁶³. »

Au Sahara central, G. Aumassip indique que les premiers signes de pastoralisme et d'agriculture apparaissent à l'Holocène inférieur⁶⁴. Ceux-ci sont dispersés sur un immense territoire, où il est difficile de préciser leur ordre d'apparition et leur moteur. Il semble que l'on puisse identifier des essais de culture végétale, mais abandonnés entre le VIII^e et le III^e millénaires. En revanche, après l'aride mi-holocène, à la faveur de l'installation d'une steppe herbacée, l'élevage prend une telle importance que les populations peuvent être considérées comme un peuple de pasteurs. Mais cet élevage périlitera avec le développement du début du III^e millénaire : les populations deviennent nomades et, peu à peu, substituent à leurs vaches des moutons et des chèvres, puis des chameaux⁶⁵. Alors, de quand peut-on dater la création des oasis ?

62. MIDANT-REYNES B., « L'aridification du Sahara : quel rôle dans l'éclosion de la civilisation égyptienne? », *Comptes Rendus Palevol* 5 (1-2), 2006, p. 405-408.

63. KUPER R., « After 5 000 BC: The Libyan desert in transition », *Comptes Rendus Palevol* 5 (1-2), 2006, p. 409-419.

64. AUMASSIP G., « Interventions humaines sur les plantes et les animaux dans le Sahara central », *Comptes Rendus Palevol* 5 (1-2), 2006, p. 421-427.

65. DE LUMLEY H. et MIDANT-REYNES B., « Climats – Cultures – Sociétés, Aux temps préhistoriques. De l'apparition des Hominidés jusqu'au Néolithique : un regard d'ensemble », *Comptes Rendus Palevol* 5 (1-2), 2006, p. 3-11.

« En ce qui concerne le Sahara, nous devons nous débarrasser de quelques clichés datés, issus pour certains du journalisme ou de la littérature. Les oasis sont récentes. Elles représentent une tentative de regrouper des communautés autour de points d'eau permettant de contrôler le commerce, l'agriculture et les routes caravanières. Les villages néolithiques se trouvaient ailleurs, principalement autour de lacs qui contenaient encore de l'eau⁶⁶. »

La révolution néolithique au Sahara n'a pas eu lieu dans les oasis ou forcément donné lieu aux oasis : les oasis sont plus probablement des nœuds favorables (eau, géographie, pédologie), points de contrôle régulièrement conquis et perdus, sur le désert ou sur d'autres groupes sociaux. Romain Garcier et Jean-Paul Bravard mettent en garde contre une vision fixiste et normative des oasis qu'ils affilient à une vision coloniale⁶⁷.

La théorie concurrente en effet est que les oasis ont été créées et maintenues comme éléments de politiques économiques dont les États sont les essentiels agents historiques : les organisations caravanières du Maghreb (partenariat entre corps étatiques et aristocraties tribales) auraient établi ces chaînes d'oasis dont le rôle essentiel est de fournir les indispensables relais du trafic caravanier – les profits tirés du commerce de l'or et l'apport d'esclaves permettant les énormes quantités de travail nécessaires⁶⁸. Il ne faut peut-être pas trop présumer là des macrostructures (étatiques ou non) et de leurs implications dans ce commerce saharien en sous-estimant la décentralisation des « marchands indépendants » et de leurs propres produits à écouler, ne pas trop présumer des organisations caravanières marchandes, qui ont probablement eu une attitude plus opportuniste que volontariste, d'aménagement plutôt que de création *ex nihilo* des oasis, dont on sait par ailleurs qu'un grand nombre préexistait à la période médiévale.

La vérité historique très probablement n'est pas unique et se situe dans l'entre-deux : en Égypte ou dans l'émirat d'Abu Dhabi, les fouilles archéologiques donnent des indications sur l'ancienneté des systèmes oasiens. Au Moyen-Orient, la culture du dattier semble attestée depuis le III^e millénaire av. notre ère sur le site de Hili à Abu-Dhabi⁶⁹, voire depuis la fin du IV^e millénaire⁷⁰. À 'Aīn-Manāwīr, dans l'oasis égyptienne de Kharga, les fouilles nous montrent que le site était déjà habité par des chasseurs-cueilleurs installés près des sources artésiennes de la fin du Paléolithique jusqu'à la fin du III^e millénaire av. notre ère quand les sources se sont tariées. Commença ensuite « *during the fifth century BC (the first Persian occupation*

66. HUGOT H. J., « The Origins of Agriculture: Sahara », *Current Anthropology* 9 (5, 2), 1968, p. 483-488, sp. p. 488.

67. GARCIER et BRAVARD, art. cité.

68. LACOSTE Y., « Oasis », *Encyclopaedia universalis*, vol. XVI, Paris, 1990.

69. CLEUZIOW S., « Hili and the Beginning of Oasis Life in Eastern Arabia », *Seminar for Arabian Studies* 12, 1982, p. 15-22.

70. TENGBERG M., « Beginnings and early history of date palm garden cultivation in the Middle East », *Journal of Arid Environments* 86 (November), 2012, p. 139-147.

of Egypt), the digging of a network made of approximately twenty qanâts, a technical innovation in that time in Egypt, allowed resettling⁷¹ ».

Les oasis ont été créées, certes, mais nous n'aurons donc pas de réponse tranchée et univoque à la question : les oasis ont-elles été créées pour être des relais sur les routes transsahariennes ou bien les routes ont-elles vu se fixer leur itinéraire en fonction des oasis existantes ? Les deux options se complètent probablement : les oasis possèdent les attributs fonctionnels des îles et des ports insulaires. On peut aussi le formuler en termes de « prise », une traduction de la notion d'*affordance* forgée par le psychologue James Gibson⁷² et popularisée ces dernières années dans les sciences sociales : les sites oasiens se prêtaient à être investis en tant qu'oasis, en profitant ou créant un point de réseau dans un espace géographique qui se prêtait à l'agriculture.

Les échanges transsahariens et leurs liens aux oasis

Articulations et spécialisations des espaces

Le commerce saharien est intimement dépendant des oasis et inversement, et cela vaut au-delà du commerce, pour tout type d'échange organisé par les hommes au Sahara. Cependant, cette activité d'échange essentielle au sein des oasis est à l'évidence largement dépassée, en nombre d'heures de travail, par l'activité agricole. C'est un des principes du « peu (mais) efficace » qu'il me faut ici proposer : petite activité, mais impact essentiel sur les économies insulaires sahariennes. Cette dépendance des oasis à l'égard des réseaux dans lesquels elles s'insèrent se manifeste aussi clairement dans leur articulation vitale avec l'activité pastorale environnante de populations pastorales (Maures, Touaregs, Bédouins, Toubous, etc.) avec l'échange, contre produits végétaux agricoles ou issus de l'artisanat, de viandes et surtout de fumures animales. Des groupes sociaux peuvent être à la fois oasiens et pastoraux, comme c'est le cas des Touareg Kell Ajjer par exemple, propriétaires et exploitants des jardins de l'oasis de Djanet, dans le sud-est de l'Algérie, mais aussi transhumants dans la région environnante du Tassili n'Ajjer à la tête de troupeaux ovins et caprins.

Les possibilités d'une île sont peut-être d'être autarcique comme une île de pêcheurs (ou une oasis quasi autosuffisante et articulée sur l'activité pastorale) ou d'être extravertie comme un port de commerce (une oasis interdépendante d'un réseau commercial). Les possibilités d'une île résident dans cette tension entre ces possibles. Nous avons défini les oasis comme des singularités dans le désert, des sortes de bulles anthropiques qui

71. WUTTMANN M., GONON Th. et THIERS Ch., « The Qanats of 'Ayn-Manâwîr (Kharga Oasis, Egypt) », *Journal of Achaemenid studies and Researches* 1 (1), 2000.

72. GIBSON J. J., *The Ecological Approach to Visual Perception*, Boston, Houghton Mifflin Company, 1979.

ont su s'abstraire des conditions environnantes. Cela est vrai écologiquement, mais historiquement, économiquement, structurellement, non. C'est une structure qui renégocie historiquement selon les situations, les tensions, son équilibre entre importations et exportations.

D'où s'organisent les commerces transsahariens

Les historiens ont du mal à dater et estimer l'importance des commerces transsahariens organisés et conséquents⁷³ : le fait que ce commerce prit une ampleur sans précédent après la conquête arabe de l'Afrique du Nord au VII^e siècle fait consensus. Ce qui existait avant, on l'ignore, sauf au sujet des Garamantes du Fezzan dans le demi-millénaire avant notre ère. Grâce à la littérature antique⁷⁴ et les fouilles archéologiques des missions italiennes, on sait que des terroirs agricoles y étaient développés et en relations certaines avec les rives méditerranéennes. Hérodote décrivait la région déjà au V^e s. av. notre ère avec une route commerciale saharienne qui lui était contemporaine et qui s'enfonçait loin dans le désert (seul son tracé pose encore question). Si certains s'accordent à considérer, même sans preuves directes, que les Phéniciens de Carthage négociaient des produits sahariens et subsahariens dès le IX^e siècle avant notre ère (ivoire, plumes d'autruche et surtout esclaves) – Henri Lhote et sa *Découverte des fresques du Tassili* (1958) contribua à nourrir cette idée –, d'autres historiens le réfutent⁷⁵. Mais il n'est point nécessaire d'attendre une autoroute pour que des circulations prennent place entre deux villes : le rôle des oasis comme relais des routes sahariennes, comme nœuds du réseau, a pu se renforcer avec son essor, mais les oasis étaient certainement déjà connectées à un réseau. Par ailleurs, il ne s'agit pas seulement d'un rôle de relais, mais d'agents du commerce à part entière : « les oasis et les hautes terres au sud du Sahara, qui servaient de haltes dans le commerce transsaharien, mais étaient aussi des lieux d'approvisionnement pour des ressources propres, comme les dates et le cuivre, et surtout le sel⁷⁶. »

Ce sont les populations musulmanes schismatiques (kharijites, et spécialement les ibādites) qui sont à l'origine de cet essor du commerce saharien à partir du VIII^e siècle. Austen avance d'ailleurs que les autorités religieuses orthodoxes (sunnites) conquérantes jugeaient indésirable le commerce, et principalement de l'or, avec les régions non musulmanes⁷⁷. Si elles se sont vite saisies de l'or de la région de Sūs au sud marocain en 734 (qui

73. AUSTEN, *op. cit.*

74. DESANGES J., « Garamantes », *Encyclopédie berbère* 19, 1993, p. 2969-2971.

75. SWANSON J. T., « The Myth of Trans-Saharan Trade during the Roman Era », *The International Journal of African Historical Studies* 8 (4), 1975, p. 582-600 – pour qui ce commerce aux temps classiques est un « mythe » – ou encore BOTTE, art. cité.

76. AUSTEN, *op. cit.*, p. 26.

77. *Ibid.*, p. 22.

venaient probablement du Bilād al-Sūdān), commercer là où la loi islamique ne s'applique pas leur semblait délicat. Les kharijites, en tant que musulmans dissidents, ne se considéraient pas tenus par ces prohibitions et, compte tenu de leurs positions géographiques dans l'intérieur du Maghreb, ils ne pouvaient guère choisir de ne pas profiter des avantages économiques que leur offrait le Sahara. Par ailleurs, contrairement aux conquérants arabes, le *leadership* des Ibadites était d'origine marchande et lettrée de Perse, et les Ibadites eux-mêmes des Berbères schismatiques issus du royaume de Tahert, notamment, puis des communautés qui ont essaimé dans le Sahara septentrional, de Wargla au Jerid et au Nafusa⁷⁸. Leur entreprise n'a pas marqué seulement la partie occidentale du Sahara, mais aussi le Fezzan libyque, en entrant dans le territoire des Garamantes (déclinants) et en se concentrant ensuite sur Zawila, tête de pont pour des liens commerciaux jusqu'à la région de Kanem (actuel Tchad) au nord du lac Tchad. Par ailleurs, un argument explicatif du développement du commerce vers le sud est que les Berbères s'islamisant rapidement, on ne pouvait plus si facilement les soumettre à l'esclavage, incitant à aller chercher la main-d'œuvre servile plus au sud.

Les oasis étaient sur les cartes de l'Antiquité, au sens figuré tout au moins : l'un des plus célèbres oracles du bassin méditerranéen depuis le v^e siècle av. notre ère était celui d'Ammon dans l'oasis qui portait son nom (aujourd'hui Siwa). Le temple de l'oracle a été redécouvert au xix^e siècle par les explorateurs européens sous la vieille ville d'Aghurmi. On sait qu'Alexandre le Grand fit en 331 av. notre ère une visite qui est censée l'avoir consacré fils de Zeus (lui permettant de prétendre au titre de pharaon), mais Bernadette Menu a réinterprété ce célèbre détour d'Alexandre qui pouvait avoir, « subsidiairement et en corollaire de la confirmation du pouvoir universel, une signification autre qu'oraculaire : l'intérêt du conquérant pour les oasis du Nord et pour le point de contact commercial qu'elles constituent à la fois avec la Libye et avec la Vallée, probablement jusque dans les régions du haut Nil⁷⁹. » Les oasis ne sont et n'étaient pas que des carrefours commerciaux. Les témoignages archéologiques des cultes rendus dans l'Antiquité insistent déjà sur le « métissage culturel de cette oasis libyenne établie au croisement des courants d'Égypte et de Cyrène : y sont réunis une triade égyptienne [Ammon, Parammon et Libye], dont le culte se répandit jusque dans les cités grecques de Lindos, Athènes et Olympie, et un couple hellénique [Poséidon et Héra] assortissant un Poséidon lié à l'Afrique par des attaches personnelles et une divine princesse, fille d'un roi égyptien (Épaphos), éponyme du continent libyen tout entier...⁸⁰ »

78. ALBERGONI, art. cité, p. 203.

79. MENU B., « Alexandre le Grand, [heqa en Kemet] », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 99, 1999, p. 353-356, sp. p. 356.

80. COLIN F., « Ammon, Parammon, Poséidon, Héra et Libye à Siwa », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 97, 1997, p. 97-108, sp. p. 106.

Qu'Alexandre le Grand ait pu considérer stratégique le contrôle d'une oasis, Siwa, fait sens, et en effet les oasis sont des points stratégiques. La colonisation française du Sahara l'avait bien saisi – et aurait-elle pu faire autrement ? – en prenant le contrôle de ces points nodaux, de ces carrefours, les uns après les autres. La seconde guerre mondiale en est encore un exemple plus récent qui vit Siwa se faire conquérir par les forces militaires britanniques, italiennes et allemandes (fig. 6).

Carrefours de nombreux échanges, commerciaux ou non, certes, mais les oasis méritent-elles ce rôle « d'agents à part entière » spécifiquement de l'échange commercial saharien ? Plus qu'on ne le pense habituellement, car au-delà du cliché du Bédouin gouvernant sa caravane en son royaume désertique, il faut réattribuer aux sédentaires l'initiative et l'organisation de leur propre commerce, malgré – peut-être en contredisant un autre cliché – leur normale méconnaissance du désert.

Les Bédouins et les échanges : la piste introuvable

Le titre de cette sous-partie est le titre d'un article fort provocateur de Gianni Albergoni⁸¹ dont je vais ici reprendre l'argument (en le nuancant légèrement). Sa démonstration vise à contredire l'idée répandue « d'une relation privilégiée entre les Bédouins et le commerce ». La caravane ? « Sa silhouette semble s'ajuster parfaitement au profil du Bédouin, à son mode de vie, aux horizons qu'il hante. ». Pourtant, l'auteur montre que les modalités de l'échange admettent deux niveaux différents. Au sein de la société bédouine, ils se réduisent à la réciprocité, au patronage et à la razzia. Avec le monde extérieur les Bédouins exigent le tribut (échange inégal) et se livrent à d'éventuelles prédations, mais ils ne participent pas à l'échange marchand, ou ne sont pas à son initiative. « Le commerce caravanier à longue distance a ceci de spécifique par rapport à d'autres transports chameliers, que l'économie ainsi que l'espace bédouins n'y sont concernés que comme intermédiaires. Les denrées y ont une origine étrangère à l'économie nomade ; les points de départ et d'arrivée des pistes sont toujours extérieurs à son domaine géographique. » Pour Albergoni le constat est sans appel : point de Bédouins parmi les entrepreneurs des grandes caravanes, bailleurs de fonds ou commerçants, engagés dans cette activité. Hormis de rares exceptions, ces marchands, dans l'ensemble, sont sans équivoque issus d'un monde sédentaire et plus particulièrement des cités oasiennes qui ont une place stratégique sur les itinéraires caravaniers. Ghadamès en particulier, est une vieille cité oasienne, principal lieu de rassemblement des caravanes depuis des siècles à destination de Tombouctou, de Kano, du Bornou ainsi que siège de nombreuses maisons de commerce, à base familiale, ayant des

81. ALBERGONI, art. cité.

succursales dans les différents points clés du réseau où elles opèrent. Ces commerçants sédentaires, issus d'une organisation en diaspora familiale qui s'accompagne d'une stratégie d'alliances matrimoniales avec la population locale, sont en fait de véritables spécialistes du transport chamelier et, pour les avoir empruntés, ils sont les meilleurs connaisseurs des itinéraires caravaniers⁸².

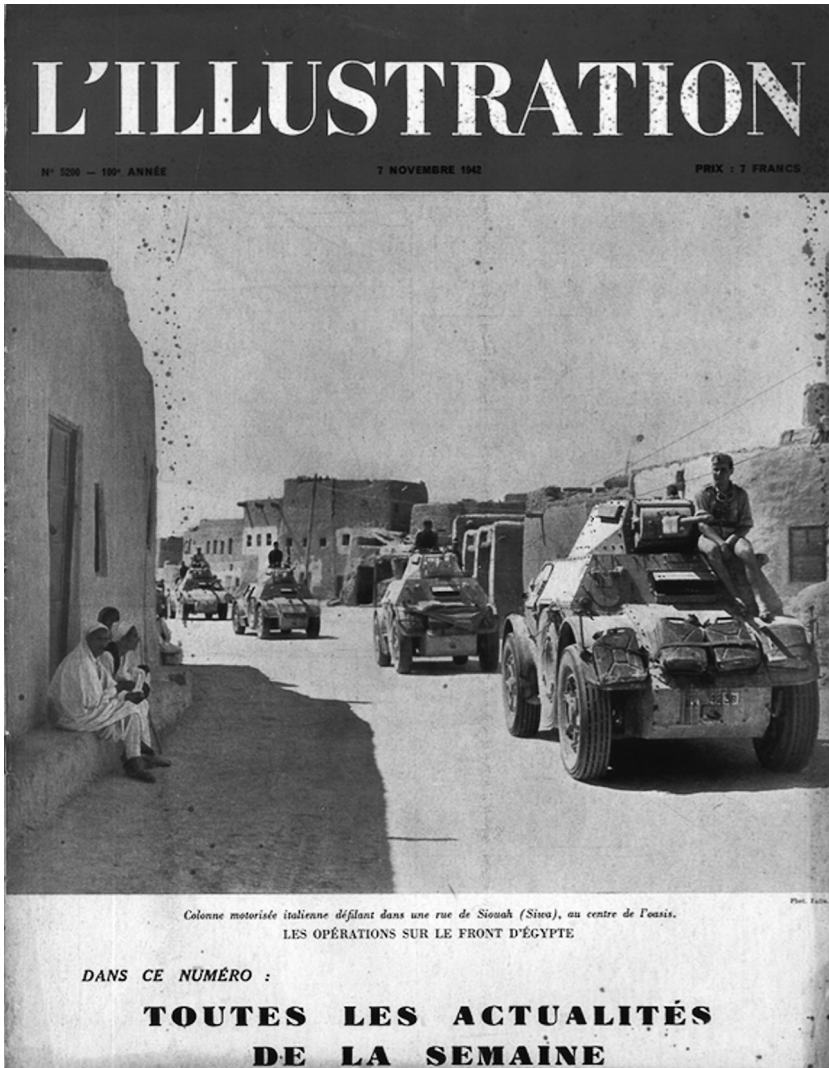


FIG. 6. – Couverture de la revue *L'illustration* de 7 novembre 1942 sur l'entrée des forces italiennes dans l'oasis de Siwa. coll. Vincent Battesti.

82. *Ibid.*, p. 204-205.

Un paradoxe apparent demeure. Il m'est apparu que les sédentaires des oasis en règle très générale, peut-être trop générale, ne considèrent pas le désert comme un lieu fréquentable. En contraste avec les espaces bâtis et cultivés des oasis, le désert environnant est l'inculte, la friche, le sec, le stérile, la désolation, le sauvage... voire le pays des chiens et de la solitude. On saura trouver des contre-exemples comme dans l'oasis de Djanet des Touaregs Kell Ajjer (Sud algérien) où l'attache et la connexion au désert sont plus fortes. Ailleurs, les oasiens s'étonnent lors de contact avec des étrangers porteurs d'autres références (touristes en particulier) de leur attrait pour ce « vide⁸³ ». Dans l'oasis de Siwa, au cœur du désert libyque, les Isīwan considèrent-ils le désert comme un domaine maritime et leur oasis comme une île? Non, pas littéralement. J'ai pu écrire ailleurs que « la situation insulaire d'oasis permet une coïncidence entre identité et territoire sans avoir à la penser : elle est naturelle⁸⁴. » J'exprimais un point de vue *emic* à partir de notions *etic*⁸⁵. À travailler sur les perceptions de l'espace, les Isīwan considéreraient en effet cette coïncidence entre identité et territoire, mais en envisageant plutôt Siwa comme le centre du monde que comme une insularité vraie ou figurée. Avec beaucoup des oasiens avec qui j'ai pu travailler, les Isīwan partagent un mépris général des espaces ouverts (le jardin est valorisé, surtout quand la végétation le « ferme »). Cette méconnaissance oasienne, ici comme ailleurs, des espaces désertiques n'empêche pas un ré-enchantement contemporain du désert à travers le tourisme, par et pour le tourisme⁸⁶. Alors, comment concilier le constat ethnographique (contemporain) d'un mépris et d'une méconnaissance du désert chez les oasiens avec l'hypothèse d'Albergoni que ce sont ces mêmes oasiens qui sont à l'initiative du transport chamelier et les meilleurs connaisseurs des itinéraires caravaniers? C'est un paradoxe apparent qui peut se résoudre en transposant la question au milieu maritime : demanderait-on à tous les insulaires de connaître la navigation hauturière (ou même le cabotage, d'ailleurs)?

D'une part, on peut avancer l'idée d'un « peu (mais) efficace » : un seul, du moins, quelques spécialistes du désert suffisent. De la même manière que j'ai pu observer un « corps de métier » spécialisé dans l'interface entre touristes et populations locales⁸⁷, on peut imaginer un corps de métier oasien, minoritaire mais suffisant, spécialisé dans les communications de

83. BATTISTI V., « Tourisme d'oasis, Les mirages naturels et culturels d'une rencontre? », *Cahiers d'études africaines* 49 (1-2), 2009, p. 551-582; *id.*, « Pourquoi j'irais voir d'en haut ce que je connais d'en bas? » Comprendre l'usage des espaces dans l'oasis de Siwa », *Égypte/Monde arabe* 3 (série 3), 2006, p. 139-179.

84. *Ibid.*, p. 147.

85. Ces deux termes renvoient à des notions d'anthropologie, science où l'on distingue données d'observation et données issues du discours des acteurs, discours savant et discours populaire (ou indigène). Lire à ce propos : OLIVIER DE SARDAN J.-P., « Émique », *L'Homme* 38 (147), 1998, p. 151-166.

86. BATTISTI, « Tourisme d'oasis », art. cité.

87. *Ibid.*

longues distances entre l'oasis et d'autres oasis. Des experts délégués à ce service ; il en existe toujours (fig. 7). Il n'est pas nécessaire que l'*ethos* désertique soit la chose la mieux partagée de l'oasis ; au contraire, probablement, car l'oasis dans son existence exige une attention toujours renouvelée et surtout une somme de travail qui ne doit guère être trop divertie. D'autre part, les oasis ne sont pas toutes égales : peut-être que certaines ont davantage à s'articuler que d'autres aux réseaux :

« Isolés au milieu des déserts, n'ayant dans leur triste patrie brûlée par le soleil aucune des compensations que les autres oasis offrent à leurs habitants, ceux d'Augiles ont dû être essentiellement voyageurs. Ils se destinent dès l'enfance à cette carrière, et ils y deviennent fort habiles. Je dis habiles, puisque, par la situation du sol ingrat qu'ils habitent et par l'indispensable besoin d'en sortir quelquefois, l'art de parcourir les déserts doit être à ces hommes ce que l'art de naviguer serait à des insulaires relégués sur de stériles rochers. La connaissance des astres est, comme on s'en doute, le point fondamental de cet art ; ils en conservent avec soin les principales notions qu'ils se transmettent de père en fils. Quant aux procédés de l'enseignement, ils sont peu compliqués : le seuil de leurs cabanes est leur observatoire, leurs télescopes sont leurs regards perçants qu'ils peuvent promener à l'aise sur l'immense pavillon qui se déroule, sans taches, au-dessus de leurs têtes⁸⁸. »

En conclusion de cette partie, on pourra s'accorder sur ce constat simple : que le réseau soit la raison d'être ou non des oasis, ce réseau existe et implique d'autant plus les oasis qu'elles sont isolées. Cela peut paraître paradoxal, mais c'est précisément parce qu'elles sont isolées que les oasis

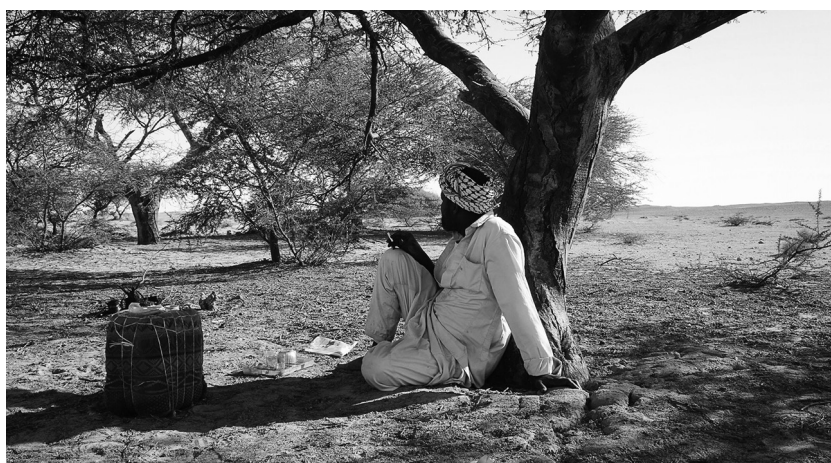


FIG. 7. – Près d'une oasis antique abandonnée, dans le désert environnant Siwa (Égypte), Aïsa, un expert oasien des pistes sahariennes, le 21 novembre 2010, cliché Vincent Battesti.

88. PACHO J. R., *Relation d'un voyage dans la Marmarique, la Cyrénaïque et les oasis d'Audjelah et de Maradèh, accompagnée de cartes géographiques et topographiques et de planches présentant les monuments de ces contrées*, Paris, Librairie de Firmin Didot père et fils, 1827, p. 276.

sont incontournables pour les humains qui traversent le désert (voire peut-être pour d'autres animaux migrateurs). Par ailleurs, les oasis ne semblent pas avoir subi ou juste profité des plus intenses flux de circulations et d'échanges qui eurent lieu au Sahara, mais au contraire, elles semblent bien avoir été à l'initiative du commerce chamelier transsaharien.

Modèle insulaire et écologie de l'oasis de Siwa

Cette dernière partie entend présenter un travail en cours sur l'oasis de Siwa en Égypte dont une conséquence inattendue fut de questionner l'histoire de cette oasis, son interaction historique avec le réseau qui l'enserme et l'influence de ce dernier sur la structure écologique et l'agrobiodiversité même de l'oasis.

Connectivités oasiennes

Illustrer la connectivité des oasis et exemplifier ce modèle insulaire pourrait s'appuyer sur de nombreux travaux historiques retraçant l'histoire du commerce transsaharien ou attachés à l'histoire d'une oasis particulière montrant, autant que faire se peut, les liens qu'elle a tissés et qu'elle a dû établir pour exister fonctionnellement. Les pages précédentes en ont donné des exemples.

Avant d'introduire l'expression de « connectivité des oasis », j'ai sans doute à m'expliquer sur ce terme. Il existe en géographie (et en particulier en « écologie du paysage ») la notion de « connectivité écologique⁸⁹ ». Cette notion de connectivité comprise dans un sens spatial, les oasis paraissent en être un parfait contre-exemple. Par contre, les oasis sont en effet connectées à un réseau et, nous allons le voir, leur écologie même est tributaire de ce réseau. Il faut donc plutôt invoquer une sorte de « connectivité fonctionnelle », où la contiguïté spatiale n'est pas requise, mais avec la spécificité ici que ce sont les sociétés humaines qui assurent le franchissement de l'obstacle désertique pour la majeure partie de la biodiversité oasienne, et sans doute de l'intégralité de l'agrobiodiversité oasienne (la situation des oasis sur wādī permanent, comme celles de l'oued Draa dans le sud marocain, voire de la vallée du Nil, étant certes un peu différente). Les écologues du paysage ont pu qualifier les oasis de « *environmental resource patch* » pour les espèces spontanées qui y vivent⁹⁰. La même écologie du paysage parlerait plus volontiers d'une « insularisation écologique » à leur propos, ce qui abonderait vers une acception (géographique) d'un modèle insulaire pour les oasis.

89. BUREL F. et BAUDRY J., *Écologie du paysage concepts, Méthodes et applications*, Paris-Londres-New York, Tec & doc, 1999.

90. FORMAN R. T. T. et GODRON M., « Patches and Structural Components for a Landscape Ecology », *BioScience* 31 (10), 1981, p. 733-740, sp. p. 734.

On sait que les oasis n'existent pas de tout temps, que l'apparition de ce modèle d'agroécosystème est un évènement historique (mais qui s'est peut-être produit plusieurs fois) contingenté par les variations climatiques. L'histoire des communautés sahariennes est beaucoup moins connue que celle de ses marges. « *One particularly perplexing problem is the fate of groups that lived beyond the bounds of city and empire: hundreds of them come and go in the historical record*⁹¹. » L'archéologie d'ailleurs n'a su dire encore à quand remonte l'invention ou l'introduction du modèle oasien au Sahara⁹². Il en va de même de Siwa dans le désert Libyque égyptien. Connectée, Siwa l'est : elle est située sur les routes des pèlerinages musulmans vers les villes saintes d'Arabie, depuis le Maghreb, mais aussi depuis les États haoussa au sud du Sahara – en passant par Murzuq et Awjila⁹³. Quelle est son antiquité? On l'ignore.

C'est en m'intéressant spécifiquement au statut du palmier dattier (*Phoenix dactylifera* L.) dans cette oasis berbérophone et à la catégorisation locale de son agrodiversité (au sein d'un projet plus vaste de catégorisation du vivant) que m'est apparue très probable l'hypothèse d'un façonnage de l'agrobiodiversité même de Siwa par ses fonctions d'échanges et en particulier le commerce d'exportation. Dans les paragraphes suivants, je reprendrai rapidement cette démonstration⁹⁴. Si l'on compare l'agrobiodiversité dattière des palmeraies de Siwa et du Jerid en Tunisie, on ne trouve qu'une



FIG. 8. – Traces réticulaires sur la route de l'ancienne oasis de Bahrein, désert Libyque, le 22 novembre 2010, cliché Vincent Battesti.

91. SMITH R. L., « What Happened to the Ancient Libyans? Chasing Sources across the Sahara from Herodotus to Ibn Khaldun », *Journal of World History* 14 (4), 2003, p. 459-500, sp. p. 459.

92. TENGBERG, art. cité.

93. GREENBERG J. H., *The influence of Islam on a Sudanese religion*, American Ethnological Society. Monographs X, New York, J. J. Augustin Publisher, 1946, p. 4.

94. BATESTI, « L'agrobiodiversité du dattier... », art. cité.

quinzaine de cultivars dans les premières quand on recense dans les secondes environ 200 cultivars sélectionnés, nommés et reproduits végétativement⁹⁵. On peut avancer deux hypothèses explicatives : d'une part les palmeraies les moins pourvues (les moins diversifiées en cultivars) seraient plus récentes ; d'autre part, les communautés locales auraient opté pour des projets différents, s'orientant vers une consommation d'abord locale ou bien destinant d'abord sa production à l'exportation. Les deux hypothèses sont donc historiques. Cela veut-il dire que Siwa est une oasis plus récente que celles du Jerid ? La réponse est non *a priori*, même si l'on ignore les dates de fondation de l'une et des autres.

Contribution des réseaux à l'écologie oasienne

On ignore tout de sa fondation, mais l'oasis de Siwa est bien connue depuis l'Antiquité, dans sa période dynastique égyptienne (sous le nom de *sekhet amit*, la terre des palmiers dattiers), puis classique, et à cette époque de l'ensemble du bassin méditerranéen pour son oracle construit au VI^e siècle av. notre ère⁹⁶, sous le nom d'oasis d'Ammon. Dès le V^e siècle av. notre ère, Hellanicos de Mytilène (v. 480-v. 395 av. notre ère) mentionne les dattes de Siwa dans son *Voyage à l'Oracle d'Ammon*⁹⁷ ; Théophraste (v. 371-v. 288 av. notre ère) les évoque aussi dans son *Histoire des plantes* (4.3.1) et Pline l'Ancien (23-79 de notre ère), plus tard, signale les palmiers de Siwa comme les plus célèbres :

« L'Afrique intérieure jusqu'aux Garamantes et aux déserts est pleine de palmiers remarquables par leur grandeur et l'excellence de leurs fruits ; les plus célèbres sont aux environs du temple d'Ammon⁹⁸. »

Après une dernière mention d'Arrien (v. 95-v. 175) dans l'*Anabase* (3.4.1), les palmiers de Siwa et l'oasis en général, cependant, semblent « échapper aux radars » entre l'Antiquité et le XI^e siècle, et son histoire entre ce XI^e siècle et la période moderne n'est connue que de façon très fragmentaire. Plusieurs grands auteurs arabes l'évoquent, mais toujours succinctement. Le géographe et historien al-Bakri (1040-1094) mentionne Siwa sous le nom de Santariyya⁹⁹ dont les habitants sont tous berbères. L'autre

95. RHOUMA A., *Le palmier dattier en Tunisie I. Le patrimoine génétique*, vol. 1, Tunis, Arabesques, INRA Tunisie, GRIDAO France, PNUD/FAO, 1994 et RHOUMA A., *Le palmier dattier en Tunisie, I. Le patrimoine génétique*, vol. 2, Rome, IPGRI, UNDP, GEF/FEM, 2005.

96. KUHLMANN K. P., *Das Ammoneion: Archäologie, Geschichte und Kulturpraxis des Orakels von Siwa*, Mayence, Ph. von Zabern, 1988 ; *id.*, *The Ammoneion Project at Siwah Oasis. Study and Preservation of Monuments at the Oracle of Zeus-/Jupiter – Ammon*, Deutsches Archäologisches Institut (DAI) [<http://www.dainst.org/en/project/ammoneion>], consulté le 10 novembre 2011 et LECLANT J., « Per Africae Sinitia ». Témoignages des sources classiques sur les pistes menant à l'oasis d'Ammon », *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 49, 1950, p. 193-253.

97. Cité par LECLANT, art. cité, p. 248.

98. PLIN., *NH* 13.33.

99. Ce nom est possiblement grec (cité par LECLANT, art. cité, p. 248).

grand géographe du Maghreb, al-Idrisi (1100-1165), un siècle plus tard cite le même toponyme, évoque les nombreux dattiers de l'oasis, mais cette fois également la présence de plusieurs tribus arabes, sans doute berbérisées depuis. Le grand historien égyptien al-Maqrizi (1364-1442) mentionne l'oasis sous le nom de Siwa, évoque ses vergers et dattiers, ses habitants (en faible nombre, 600) parlant la langue « *siwiyya*, une langue proche de celles des Zénètes » (les Zénètes sont un groupe amazigh, berbérophone).

L'histoire locale (consignée dans un manuscrit conservé à Siwa¹⁰⁰) nous fait le récit d'une oasis fondée dans son état moderne et remise en culture par des colons berbérophones et des colons arabophones : cette colonisation serait à l'origine des deux ligues de l'oasis, les *charqiyîn* et les *gharbiyîn* (orientaux et occidentaux), une division politique classique en Afrique du Nord mise en son temps à l'honneur sous le nom de « *leff* » par Robert Montagne¹⁰¹.

Il est possible que l'oasis ait été un temps abandonnée ou partiellement abandonnée, comme le sont encore aujourd'hui des oasis antiques avoisinantes comme Shiyata, Timira, Tabaghbagh, al-εAraj, Bahrein ou Sitra (fig. 9), et recolonisée ensuite par de nouveaux colons berbérophones, puis des colons arabophones. Les modèles insulaires nous offrent des exemples, même récents, d'îles abandonnées (Roland Étienne dans ce volume, p. 201). Le géographe persan du x^e siècle al-Istakhri écrit dans son célèbre *Kitāb al-masālik wa al-mamālik*¹⁰² :

« Les oasis [d'Égypte] sont un pays qui a été peuplé, avec de l'eau, des arbres, des villes et des habitants, mais il n'y a plus personne. On y trouve encore des dattes en abondance et des troupeaux retournés à l'état sauvage¹⁰³. »

Christian Décobert¹⁰⁴ nous invite cependant à lire autrement ce passage : comme une manière de négation de ce qui y est par les lettrés arabo-musulmans, parce que sur la frontière, parce que non conquis. L'archéologue Ahmed Fakhry considère, entre « manuscrit de Siwa » et

100. Il est souvent fait référence à ce manuscrit, même si peu d'auteurs l'ont eu entre les mains. Ahmed Fakhry (1973) a été l'un d'eux et en publia de larges extraits traduits. D'autres ont pu en être très critiques : « [The] so-called Siwan manuscript of which Ahmed Fakhry has published some passages [is] absolute nonsense and [the highly fantastic stories told about Siwa] do not merit to be reproduced here. » (VYICHL W., « Jân n Isîwan: Sketch of the Berber language of the Oasis of Siwa », in IBRISZIMOW D. et KOSSMANN M. (dir.), *Berberstudien & A Sketch of Siwi Berber (Egypt)*, Berber Studies 10, Cologne, Rüdiger Köppe Verlag, 2005, p. 155-258, sp. p. 160). Il ne m'a été donné que de le feuilletter, hélas.

101. MONTAGNE R., *Les Berbères et le makhzen dans le sud du Maroc : essai sur la transformation politique des Berbères sédentaires (groupe chleuh)*, Paris, Félix Alcan, 1930.

102. ABU ISHAQ AL-ISTAKHRI, *Kitāb al-Masālik wa l-mamālik/Viae regnorum: descriptio dittonis Moslemicae*, Bibliotheca Geographorum Arabicorum 1 (1), éd. M. J. De Goeje (1870), Leyde, Brill, 2014, p. 52.

103. BASSET R., *Le dialecte de Syouah, Publications de l'École des lettres d'Alger. Bulletin de correspondance africaine* V, Paris, Ernest Leroux, 1890, p. 10.

104. DECOBERT Ch., « Un espace-prétexte : les oasis d'Égypte vues par les géographes arabes », *Studia Islamica* 55, 1982, p. 95-114.

données archéologiques, que « nous pouvons dire que Siwa a connu ses jours de déclin les plus profonds entre les IX^e et XII^e siècle, et que le renouveau ne vint qu'avec le XII^e siècle quand les quarante hommes survivants décidèrent de construire une forteresse à Shālī, le site aujourd'hui de la ville de Siwa, pour se protéger des razzias ¹⁰⁵ ». L'analyse linguistique du *jlān n isiwan* (la langue berbère locale), ou plus exactement des inclusions finalement bien plus anciennes qu'on ne le pensait de nombreuses racines arabes (très particulières dans leurs formes) dans le berbère de Siwa ¹⁰⁶ tend à confirmer al-Idrisi, évoqué un peu plus haut. L'analyse des emprunts linguistiques suggère qu'une grande partie de l'influence arabe sur cette langue berbère ne procède ni de l'arabe moderne cairote, ni de l'arabe bédouin parlé autour de Siwa, mais d'une strate plus ancienne avec des similitudes avec les dialectes des oasis égyptiennes, un arabe parlé au XI^e ou XII^e siècle. Mon hypothèse, encore imprudente, est que l'oasis a été abandonnée, sans doute peu de temps (pas assez pour perdre ses palmiers dattiers) et que les agriculteurs berbérophones puis arabophones qui ont recolonisé la place se sont trouvés à la tête d'un stock génétique important, notamment de dattiers (francs et féral).

Pourquoi donc si peu de types de dattier et pourquoi deux d'entre eux prédominent-ils en particulier ? C'est que les colons ou « recolonisateurs », peu nombreux mais avec de grandes surfaces cultivables, ont dû sans doute se tourner très rapidement vers une économie articulée sur l'exportation. Il semble bien qu'ils n'ont pas visé l'autarcie et l'autosuffisance (toujours très relative comme nous



FIG. 9. – Oasis antique abandonnée : al-ÉAraj, désert Libyque, le 22 novembre 2010, cliché Vincent Battesti.

105. Traduit par mes soins : FAKHRY A., *The Oases of Egypt*, I. *Siwa Oasis*, Le Caire, American University in Cairo Press, 1973, p. 96.

106. SOUAG L., « Siwa and its significance for Arabic dialectology », *Zeitschrift für Arabische Linguistik* 51, 2009, p. 51-75 et SOUAG, *Grammatical Contact...*, *op. cit.*

l'avons vu) des vieilles palmeraies sahariennes, et ont préféré s'appuyer d'entrée de jeu sur les réseaux commerciaux et les Bédouins de la région (ou équivalents fonctionnels) en exportant et important. À ce compte-là, ils exportaient sûrement ce qu'ils avaient en abondance et importaient ce qu'ils ne pouvaient produire ou en trop petites quantités. Il est difficile d'imaginer que la nouvelle colonie ait été formée d'agriculteurs errants au désert : ils ont été sans doute conduits ou placés là par une organisation, sans doute liée à des marchands (depuis le Jebel Nafusa en Libye ? leur dialecte berbère s'en rapproche le plus ¹⁰⁷). De nombreuses pages au tournant du XIX^e et XX^e siècles listent ces échanges – souvent non monétaires – entre l'exportation de dattes et l'importation de produits manufacturés, mais aussi de céréales, légumes séchés, haricot, maïs, thé, café, sucre et viandes bien sûr ¹⁰⁸... L'oasis se situe à la croisée des pistes caravanières ¹⁰⁹ et a pu très tôt opter pour le bénéfice de se concentrer sur deux types de dattes complémentaires – et toujours majoritaires aujourd'hui dans cette oasis – et en privilégier la culture. Le cultivar *alkak* produit des dattes sèches, les préférées des Bédouins *Awlad ʿAlī* pour leur propre consommation ¹¹⁰ (et pour le Ramadan) et l'autre cultivar, plus important en nombre encore, produit des dattes *ṣaʿīdi*, demi-molles, préférées des marchés urbains lointains qu'approvisionnaient ces mêmes Bédouins. Les deux variétés d'élites de Siwa se conservent parfaitement, une qualité requise pour des dattes dont le lieu de consommation s'éloigne du lieu de production (et le temps de transport des caravanes pouvait se compter aisément en semaines) : la dureté de la *alkak* permet même aux Bédouins de la conserver des années dans des magasins enterrés et le sucre de la *ṣaʿīdi* permet de la conserver sous forme

107. *Ibid.*

108. HOSKINS G. A., *Visit to the Great Oasis of the Libyan Desert; with an account, ancient and modern, of the oasis of Amun, and the other oases now under the dominion of the Pasha of Egypt*, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green, & Longman, Paternoster-Row, 1837, p. 203 ; WHITE A. S., *From Sphinx to Oracle. Through the Libyan Desert to the Oasis of Jupiter Ammon*, Londres, Hurst and Blackett, limited, 1899, p. 156 ; STEINDORFF, *op. cit.*, p. 113 ; MARDON H. W., *A Geography of Egypt and the Anglo-Egyptian Sudan*, Londres, Blackie & son, 1906, p. 84 ; ou encore FALLS, *Siwab...*, *op. cit.*, p. 26.

109. LECLANT, art. cité et ZAMBLERA S., *Piste Carovaniere del Deserto Occidentale Egiziano*, Pise, tesi di laurea in Egittologia, Università degli Studi di Pisa, Facoltà di Lettere, 2003.

110. On sait que cette tribu n'a pas toujours été présente dans cette région, mais d'autres tribus bédouines l'ont précédée – dont les Hanadi – (EVANS-PRITCHARD E. E., *The Samusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press, 1949, p. 49) et occupaient sans doute les mêmes fonctions. On note dans les chansons des Bédouins *Awlad ʿAlī*, enregistrées par J. C. Ewald Falls au début du XX^e siècle, des vers qui évoquent la datte « de variété *Frerije* » [*frehi* est le nom d'exportation de *alkak*] comme la « meilleure » pour les Bédouins (non pas la *ṣaʿīdi*) : une chanson célèbre la beauté délicate d'une jeune femme dont le tatouage de la ligne médiane du menton est comme une datte *frehi*. (FALLS J. C. E., *Beduinen-Lieder der libyschen Welte*, Le Caire, F. Diemer, Finck & Bayrender, Succ., 1908, p. 131). Jean Raimond Pacho note dès 1827 que « les Aoulâd-Aly [...] prennent à Syouah et à Audjelah des dattes qu'ils échangent contre du beurre et des bestiaux » et que « leur nourriture habituelle consiste en dattes sèches, en laitage et en farine d'orge et de blé » : PACHO, *op. cit.*, p. 74.

de pâte dite *eagwa* prisée en confiserie¹¹¹. L'hypothèse est imprudente, car elle n'est que déductive, et osée tant l'image d'une oasis isolée colle à Siwa. Elle s'appuie cependant sur la coexistence actuelle pour le même dattier du nom local *alkak* et d'un nom en arabe qui sonne comme une appellation commerciale, *frehi* (la « joyeuse »), et sur quelques témoignages indirects dans la littérature de ce qui sonne comme des appellations commerciales attribuées en particulier à la *şaëidi*¹¹². La littérature en tout cas nous laisse bien croire que cette exportation de la *şaëidi* de Siwa en particulier est un succès : plusieurs passages de *La Description de l'Égypte* l'évoquent sur les marchés du Caire.

« On traite différemment les dattes qui ne doivent point être mangées fraîches : on les expose sur des nattes pour les faire sécher au soleil, ou bien on les réduit en une pâte fortement pressée dans des paniers de feuilles de dattier. On fait provision, pour voyager, des dattes sèches de Sâlehyeh et de Syouah. Les premières sont entières, comme les dattes de Barbarie que l'on connoît en France ; les dernières sont des dattes mises en pâte à l'oasis de Syouah.¹¹³ » Les sèches sont les *alkak*, les autres les *şaëidi*.

En résumé, il semble qu'au moins la production majoritaire de cette oasis, la datte, ait été façonnée dans sa diversité pour l'exportation, avec deux variétés d'élite complémentaires dont les premières analyses génétiques (à paraître) laissent penser qu'elles ne proviennent pas du même endroit. Donc, non seulement l'agrobiodiversité (du palmier dattier) à Siwa est construite pour les réseaux (commerciaux) sahariens, mais elle est aussi par ailleurs issue d'apports de ces réseaux sahariens.

Ainsi, et contrairement à ce que les premiers linguistes ayant travaillé sur Siwa ont pu avancer, si le « vocabulaire reflète avec exactitude l'état d'une civilisation rurale¹¹⁴ », ce n'est pas celui d'une société ksourienne archaïque et repliée sur elle-même, mais ici d'une société dynamique, par nécessité, et orientée sur le commerce au long cours et intégrant même des termes qui puissent assurer une publicité efficace pour ses principales exportations sur un marché largement dominé par la langue arabe. Ce qui est vrai finalement pour le lexique décrivant d'autres aspects agricoles ou même l'anatomie du palmier par exemple (pour s'en convaincre, il suffit de comparer les registres lexicaux de Siwa avec ceux fort rapprochés de Djanet, oasis touarègue du

111. Dans le même ouvrage, la datte *şaëidi* n'est évoquée que comme produit négocié avec les gens de Siwa et transporté dans des sacs cousus : ce n'est pas un produit consommé par les Bédouins, mais vendu par eux [à la ville]. *Ibid.*, p. 83.

112. BATESTI, « L'agrobiodiversité du dattier », art. cité.

113. COMMISSION DES SCIENCES ET ARTS D'ÉGYPTE (dir.) *Description de l'Égypte ou Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de sa majesté l'empereur Napoléon le grand, Histoire naturelle II*, Paris, Imprimerie impériale, 1812, p. 317 et 716 ; voir aussi Arts et métiers, planche xx : fig. 2. Le faiseur de couffes, par A. Delile.

114. LAOUST E., *Siwa I. Son parler*, Publications de l'Institut des hautes-études marocaines xxiii, Paris, Ernest Leroux, 1932, p. 187.

Tassili n'Ajjer en Algérie¹¹⁵), ne l'est plus tout à fait pour ce qui ressort du cœur économique de l'oasis.

Replacer une oasis comme Siwa, régulièrement décrite comme « perdue » et isolée dans le désert Libyque, au sein d'un réseau et dans une logique insulaire en qualité de nœud de ce réseau, permet d'avancer des hypothèses expli-catives de son agrobiodiversité héritée. Les caravanes d'ânes bâtés ou de dromadaires ne sont plus. Est-ce à dire que ce modèle insulaire ne vaut que pour le passé ? Les flux se poursuivent et réseaux comme oasis en sont toujours interdépendants. Les formes changent : celui des transports, celui du réseau aussi, mais ce réseau possède une « mémoire de forme » bien plus importante que l'on ne s'y attendrait.

En guise de conclusion

Évolutions récentes des pratiques dans les « espaces entre »

Le commerce caravanier a quasiment disparu du Sahara. Les raisons sont bien connues : le camion est bien plus efficace pour le fret que le dromadaire et les frontières tracées par les autorités coloniales, et figées avec les indépendances des nouveaux États-nations au xx^e siècle, eurent leur effet sur la mobilité des populations sahariennes (voir l'exemple des Touaregs¹¹⁶). Pour autant, le désert est toujours traversé. Certaines zones du Sahara, en Algérie, ont bénéficié de politiques étatiques de construction de routes goudronnées qui relient certaines oasis à l'intérieur des espaces nationaux, mais le désert est aussi l'espace de circulations, migrations et transports qui toujours s'affranchissent des frontières nationales.

« La construction de l'espace migratoire saharo-sahélien ne peut s'expliquer par la seule filiation avec les routes séculaires du commerce pré-colonial transsaharien. Sa genèse est, en effet, étroitement liée à l'histoire récente de la région, des indépendances (années 1950 et 1960), aux cycles de sécheresses du Sahel (années 1970) puis aux guerres qui ont secoué la zone (années 1970-1980) et enfin aux différentiels de développement entre les versants maghrébin et sahélien du Sahara¹¹⁷. »

Des nouveaux pôles de développement sont apparus dans le Sahara, en particulier les chantiers d'hydrocarbures, mais aussi des zones de développement agricole.

115. SIGWARTH G., *Le palmier à Djanet. Étude linguistique, Monographies régionales I*, Alger, Institut de recherches sahariennes de l'université d'Alger (Imprimerie Imbert), s. d. [1953].

116. CLAUDOT-HAWAD H., « Sahara et nomadisme. L'envers du décor », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée* 111-112 (mars), 2006, p. 221-244.

117. BREDELOUP S. et PLIEZ O., « Introduction, Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart* 36/4, 2005, p. 3-20, sp. p. 9.

« Utilisant les nouvelles infrastructures [de la seconde moitié du xx^e siècle] et les oasis relais, les migrations de population se sont développées et complexifiées : aux anciennes migrations intra-sahariennes et Sahara-Tell se sont ajoutées les migrations de travail ou définitives de l'Algérie du Nord vers les chantiers d'hydrocarbures, les infrastructures administratives et, parfois, vers les nouvelles mises en valeur agricoles¹¹⁸. »

Les migrations au Sahara ne sont « pas uniquement de migrations trans-sahariennes, mais des migrations vers et à travers le Sahara central, car toute une partie des migrants qui transitent par le Niger, et sans doute la majorité d'entre eux, se rendent dans les villes et les oasis des régions sahariennes de l'Algérie et de la Libye. Ils ne traversent donc pas le Sahara, mais s'y rendent¹¹⁹. » Par exemple au Niger, Brachet estime que 10 à 20 % seulement des migrants qui se rendent chaque année en Afrique du Nord *via* le Niger semblent poursuivre leur route jusqu'en Europe¹²⁰, ce qui démontre l'erreur des États européens à vouloir lutter contre l'immigration irrégulière en provenance d'Afrique subsaharienne en incitant les États du Maghreb à endiguer les circulations migratoires au Sahara¹²¹.

Les oasis restent donc ces nœuds fonctionnels de réseaux, même si l'on transporte davantage aujourd'hui les hommes que les marchandises.

« Assurément, les principales villes sahariennes, situées à la charnière entre routes goudronnées et pistes transfrontalières, sont aussi les premières à avoir bénéficié de la manne du transit. C'est le cas d'Agadez au Niger, de Tamanrasset en Algérie, mais aussi de Sebha et de Koufra en Libye, et d'Abéché au Tchad. Les places marchandes déchues du commerce transsaharien comme Agadez, jadis grand caravansérail et les cités administratives créées de toutes pièces comme Tamanrasset font à présent partie de vastes espaces de transit transfrontaliers¹²². »

Les événements récents des post-révolutions arabes (à partir de 2011) redonnent une actualité à ces questionnements insulaires. La fonction insulaire de nœud de réseau est pour partie inscrite dans la géographie des oasis. Il suffit de situations particulières pour les réactiver. L'instabilité des pouvoirs centraux a récemment favorisé, au XXI^e siècle, une reprise des activités sur ces trajets entre ces anciens ports caravaniers. La contrebande de biens et le trafic humain, du Maroc à l'Égypte, du Soudan à la Libye ou du Sénégal au Maroc, et cela a particulièrement été visible à Siwa (très

118. FONTAINE J., « Infrastructures et oasis-relais migratoires au Sahara algérien », *Annales de Géographie* 114, 2005/4, 2005, p. 437-448, sp. p. 437.

119. BRACHET J., « Les migrations vers et à travers le Sahara central : représentations et pratiques de l'international au local », in TRÉMOLIÈRES M. (dir.), « *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines : Perspectives africaines et européennes [entretien avec Julien Brachet]*, Paris, OECD Publishing/SWAC », 2009, p. 219-229, sp. p. 225.

120. *Ibid.*, p. 227.

121. *Ibid.*, p. 228.

122. BREDELOUP et PLIEZ, art. cité, p. 20.

proche de la frontière libyenne) avec les crises politiques égyptienne et libyenne de ces derniers mois. Si l'on doit filer une métaphore maritime, le désert a aussi ses pirates et ses îles aux pirates. Le trafic de contrebande (résine de cannabis en particulier) n'est pas une nouveauté au Sahara, mais il a rarement connu le niveau d'intensification des années 2011-2013. Siwa s'est transformée en plaque tournante d'un trafic de cannabis, mais aussi de produits pharmaceutiques codéinés (dont le fameux Tramadol, d'abord à destination de Gaza, avant que les classes populaires égyptiennes n'y prennent goût aussi) et surtout pour un temps de véhicules tout-terrain libyens et de tout l'arsenal militaire (conventionnel *a priori*) de l'armée libyenne (pistolet, fusil d'assaut, mitrailleuses... jusqu'aux missiles). On ne sait s'il faut parler de modernes avatars ou de nouveaux, mais mouvements islamistes combattants, entrepreneurs de trafics humains et contrebandes (parfois semblent-ils les mêmes) réactualisent les réseaux du Sahara, quitte à créer de nouveaux nœuds temporaires pour se dispenser en partie des anciens : les contrebandiers achètent de façon dématérialisées des « points GPS » (à usage unique), leurs coordonnées géolocalisent des réservoirs d'essence et d'eau préalablement enterrés par le vendeur du point GPS (leur évitant l'avitaillement en oasis).

Pertinence du concept insulaire

Je me dois finalement de reprendre une conclusion que j'avais il y a quelques années : « Les oasis, malgré leur désignation classique de petites "îles de verdure", ne vivent pas isolées du monde : elles y participent¹²³. » En fait, je dirais aujourd'hui qu'il n'existe pas, qu'il ne peut pas exister d'oasis inconnues (comme l'espéraient longtemps de nombreux explorateurs à la recherche de l'oasis mystérieuse de Zerzura) : elles sont toujours peuplées et restent donc par définition, le centre d'un monde¹²⁴. D'ailleurs cela vaudrait aussi pour des îles comme l'île de Groix à en croire l'ethnologue Jean-Pierre Castelain, « [L'île] ne saurait être la banlieue du grand port voisin ; en aucun cas elle n'est située à la périphérie mais, comme toute île, elle est au centre¹²⁵ ». Pour définir l'oasis, il me faudrait ajouter l'idée de sa centralité en même temps que sa nécessaire connectivité fonctionnelle, ce qui peut en effet se résumer par son statut de nœud de réseau.

On retrouve cette idée suggérée finalement dans les nombreuses études géographiques sur l'insularité (vraie) contemporaine, arguant que les îles ne sont plus marginalisées en fonction de leur distance physique mais peuvent

123. BATTISTI V., « Les oasis du Jérid, des ressources naturelles et idéelles », in PICOUËT *et al.* (dir.), *Environnement et sociétés rurales en mutation, Approches alternatives*, Paris, IRD, 2004, p. 201-214, sp. p. 211.

124. BATTISTI V., « Pourquoi j'irais voir d'en haut... », art. cité.

125. Castelain J-P., « Insularités », *Ethnologie française* 34 (1), 2004, p. 99-100.

l'être de par leur manque d'intégration aux différents flux mondiaux¹²⁶, sans compter que l'isolement d'un territoire n'est plus facteur forcément de « marginalisation », une tare en termes de perspective de développement, mais peut être aussi un atout¹²⁷.

Au terme de ce chapitre, la question doit être reposée de l'intérêt de cette approche insulaire pour les oasis. A-t-elle vraiment valeur heuristique ? À défaut, elle aurait sinon peu d'intérêt, car on peut aussi la taxer d'être *a priori* trop ethnocentrique. Pour le dire simplement : réfléchir à l'insularité des oasis est une commande, et je m'y suis plié avec plaisir, m'amenant à réfléchir à ces objets sur lesquels je travaille depuis un certain temps, les oasis. La « commande » est toujours elle-même à évaluer et je ne peux que me demander, avec John R. Gillis¹²⁸, si penser en termes d'insularité ne participe pas d'une « culture occidentale » voire d'une *ilomanie* qui lui est propre. L'imagerie coloniale a très tôt abusé du motif maritime au désert (port oasien, mer de sable et ses rives, et vaisseaux du désert) – on découvrirait les grands espaces sahariens comme quelques siècles plus tôt on découvrirait les îles perdues du Pacifique. Corollairement, je ne peux que me poser la question de la pertinence de cette entrée pour les sociétés qui vivent dans les oasis. Nous l'avons vu, les oasiens ne se perçoivent pas comme des insulaires, ils sont au contraire au centre. Ce qui ne veut pas dire que cette perspective insulaire ou maritime est propre à une « culture occidentale », l'imagerie insulaire appliquée aux oasis se retrouve aussi dans le monde arabophone. Un ouvrage égyptien des années cinquante sur les oasis égyptiennes s'intitule *Les oasis d'Égypte, Les îles de miséricorde et les paradis du désert*¹²⁹. On en trouvera d'autres exemples, mais je ne peux passer sous silence le célèbre géographe de Damas Abū Fida' qui au XIV^e siècle évoque l'oasis voisine de Siwa comme une île et l'oasis de Siwa elle-même (à l'époque encore sous le nom de Santariyya) comme un groupe d'îles (*jazā'ir*) :

« Parmi les lieux situés entre le Maghreb et les oasis, nous citerons Audjela, nom d'une île au milieu des sables » ; « Santaryé est encore un groupe d'îles, au milieu des déserts ; ces îles sont arrosées d'eau et plantées de palmiers ; des montagnes les entourent de toute part¹³⁰. »

126. PÉRON F., *Des îles et des hommes, L'insularité aujourd'hui*, [Brest], Rennes, éditions de la Cité, Ouest-France, 1993, p. 13.

127. NICOLAS T., « L'insularité aujourd'hui : entre mythes et réalités », *Études caribéennes* 6 (avril), 2007, mis en ligne le 4 février 2008 et consulté le 28 décembre 2014 [<http://etudescaribeennes.revues.org/509>].

128. GILLIS, *op. cit.*

129. WĀKAD A.-L. et MERHĪ, *Wāāt Mar, juzur al-rama wa jannāt al-aharā'*, Le Caire, Dār al-habāha al-hadītha, 1957.

130. ABŪ AL-FIDĀ ISMĀĪL IBN ALĪ, *Géographie d'Aboulfēda, texte arabe d'après les manuscrits de Paris et de Leyde*, I, Paris, Imprimerie royale, 1840 [1321] et ABŪ AL-FIDĀ ISMĀĪL IBN ALĪ, *Géographie d'Aboulfēda traduite de l'arabe en français par Reinaud II*, Paris, Imprimerie nationale, 1848 [1321], p. 180-181.

Pour sa part, Hérodote, au ^v^e siècle av. notre ère, envisageait les cinq oasis du désert libyen (Baharia, Dakhla, Farafra, Kharga, Siwa) comme un archipel des Bienheureux.

Je conclurai avec l'idée que l'imagerie maritime du désert ou insulaire appliquée aux oasis n'a pas de qualité heuristique, elle serait bonne, si j'ose dire, à jeter par-dessus bord, sauf à considérer les oasis comme des îles pour leur qualité de nœuds de réseaux. Et cette perspective alors permet de reconsidérer l'histoire et le fonctionnement de ces étranges espaces dans leur environnement désertique que sont ces singularités oasiennes et peut-être un renversement de perspective : ces espaces en zone marginale dans leurs États-nations (lieux d'exil en Égypte, « zones d'ombre » dans la terminologie tunisienne au ^{xx}^e siècle) peuvent aussi être considérées centrales au désert et les capitales des États-nations leur devenir marginales.

Épilogue

Les possibilités d'une île pour les oasis sont d'être un point d'échanges dynamique qui explique et permet l'existence des oasis, façonnent leur organisation et leur économie, y compris dans sa biodiversité : la condition historique d'un nœud de réseau. L'échange dans ce réseau, activité essentielle au réseau en son entier, est un exercice d'oasis à oasis, de point à point, qui se manifeste notamment et surtout par le commerce, mais n'a pas à engager toute la population de ces nœuds du réseau qui en majorité partage une perception égocentrée de l'espace. C'est une manifestation de ce que l'on peut provisoirement (faute de mieux) appeler « principe du peu (mais) efficace » : des actions qui semblent négligeables mais suffisamment efficaces pour façonner une société et son environnement. Les connexions



FIG. 10. – Oasis insulaire. Siwa, Égypte. 31 octobre 2010, cliché Vincent Battesti.

sont faibles entre oasis (en termes d'infrastructures ou de trafic, il ne s'agit pas d'autoroutes), mais suffisantes pour une très essentielle connectivité fonctionnelle. Le réseau est dynamique, on peut le concevoir comme un filet, pour reprendre l'expression de Tim Ingold ¹³¹, et les oasis comme prises dans un flux de lignes, cette texture que forment les traces réticulaires des activités des hommes et des animaux autour de leur maison, de leur village ou de leur oasis (fig. 8). De même, les savoirs sahariens (savoir se déplacer en milieux désertiques, connaissance des pistes et de la géographie physique) sont faiblement partagés parmi les habitants du Sahara, et surtout les sédentaires oasiens, mais suffisants pour maintenir la connexion, l'essentiel échange.

131. Qui l'emprunte au philosophe Henri LEFEBVRE (*La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 1974) :
INGOLD T., *Marcher avec les dragons*, Bruxelles, Éditions Zones sensibles, 2013, p. 174.